



**EnCana Corporation**

# **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**Établis en dollars US**

**Exercice terminé le 31 décembre 2008**

## Rapport de la direction

### *Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés*

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints d'EnCana Corporation (la « Société »). Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées. L'information financière que renferme le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités de vérification établies par la New York Stock Exchange. Le comité de vérification se réunit au moins une fois par trimestre.

### *Responsabilité de la direction relativement au contrôle interne à l'égard de l'information financière*

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Société. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même si les systèmes de contrôle interne ont été jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à la préparation et à la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2008 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace à cette date.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables indépendant, a été mandaté par un vote des actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale annuelle pour vérifier et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2008, lesquelles sont présentées dans son rapport de vérification. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé de telles opinions.

Le président et  
chef de la direction,

(signé) Randall K. Eresman

Le 19 février 2009

Le vice-président directeur et  
chef des services financiers,

(signé) Brian C. Ferguson

## **Rapport des vérificateurs**

Aux actionnaires d'EnCana Corporation

Nous avons procédé à des vérifications intégrées des états financiers consolidés de 2008, 2007 et 2006 d'EnCana Corporation et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2008. Nos opinions, qui se fondent sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

### **États financiers consolidés**

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'EnCana Corporation aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications des états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2008 et 2007 et pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2008 ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Nous avons aussi vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EnCana Corporation au 31 décembre 2008, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport de la direction inclus dans les présentes. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus, et qui comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; iii) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2008 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

(signé) « **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.** »  
Comptables agréés  
Calgary (Alberta)  
Canada  
Le 19 février 2009

**État consolidé des résultats**

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US, sauf les montants par action)

		<b>2008</b>	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<i>(Note 5)</i>	<b>30 064 \$</b>	21 700 \$	16 670 \$
<b>Charges</b>	<i>(Note 5)</i>			
Taxes à la production et impôts miniers		<b>478</b>	291	349
Transport et vente		<b>1 704</b>	1 264	1 341
Exploitation		<b>2 475</b>	2 278	1 655
Produits achetés		<b>11 186</b>	8 583	2 862
Amortissement et épuisement		<b>4 223</b>	3 816	3 112
Administration		<b>473</b>	384	271
Intérêts, montant net	<i>(Note 8)</i>	<b>586</b>	428	396
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<i>(Note 16)</i>	<b>79</b>	64	50
Perte (gain) de change, montant net	<i>(Note 9)</i>	<b>423</b>	(164)	14
(Gain) perte à la cession de participations	<i>(Note 7)</i>	<b>(140)</b>	(65)	(323)
		<b>21 487</b>	16 879	9 727
<b>Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>8 577</b>	4 821	6 943
Charge d'impôts sur les bénéfices	<i>(Note 10)</i>	<b>2 633</b>	937	1 892
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies</b>		<b>5 944</b>	3 884	5 051
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées</b>	<i>(Note 6)</i>	<b>-</b>	75	601
<b>Bénéfice net</b>		<b>5 944 \$</b>	3 959 \$	5 652 \$
<b>Résultat des activités poursuivies par action ordinaire</b>	<i>(Note 21)</i>			
De base		<b>7,92 \$</b>	5,13 \$	6,16 \$
Dilué		<b>7,91 \$</b>	5,08 \$	6,04 \$
<b>Résultat par action ordinaire</b>	<i>(Note 21)</i>			
De base		<b>7,92 \$</b>	5,23 \$	6,89 \$
Dilué		<b>7,91 \$</b>	5,18 \$	6,76 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

### État consolidé des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2008	2007	2006
<b>Bénéfices non répartis au début de l'exercice</b>	<b>13 082 \$</b>	11 344 \$	9 481 \$
Bénéfice net	5 944	3 959	5 652
Dividendes sur les actions ordinaires	(1 199)	(603)	(304)
Charges liées à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (Note 17)	(243)	(1 618)	(3 485)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>17 584 \$</b>	13 082 \$	11 344 \$

### État consolidé du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2008	2007	2006
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 944 \$</b>	3 959 \$	5 652 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, après impôts</b>			
Écart de conversion	(2 230)	1 688	113
<b>Résultat étendu</b>	<b>3 714 \$</b>	5 647 \$	5 765 \$

### État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2008	2007	2006
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice</b>	<b>3 063 \$</b>	1 375 \$	1 262 \$
Écart de conversion	(2 230)	1 688	113
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice</b>	<b>833 \$</b>	3 063 \$	1 375 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Bilan consolidé**

31 décembre (en millions de dollars US)	2008	2007
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	383 \$	553 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 568	2 381
Partie à court terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 4, 11) 313	297
Gestion des risques	(Note 20) 2 818	385
Stocks	(Note 12) 520	828
	5 602	4 444
Immobilisations corporelles, montant net	(Notes 5, 13) 35 424	35 865
Placements et autres actifs	(Note 14) 727	607
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 4, 11) 2 834	3 147
Gestion des risques	(Note 20) 234	18
Écart d'acquisition	(Note 5) 2 426	2 893
	(Note 5) 47 247 \$	46 974 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 871 \$	3 982 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	424	1 150
Partie à court terme de l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 4, 11) 306	288
Gestion des risques	(Note 20) 43	207
Partie à court terme de la dette à long terme	(Note 15) 250	703
	3 894	6 330
Dette à long terme	(Note 15) 8 755	8 840
Autres passifs	576	242
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise	(Notes 4, 11) 2 857	3 163
Gestion des risques	(Note 20) 7	29
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(Note 16) 1 265	1 458
Impôts sur les bénéfices futurs	(Note 10) 6 919	6 208
	24 273	26 270
Engagements et éventualités	(Note 22)	
Capitaux propres		
Capital-actions	(Note 17) 4 557	4 479
Surplus d'apport	(Note 17) -	80
Bénéfices non répartis	17 584	13 082
Cumul des autres éléments du résultat étendu	833	3 063
Total des capitaux propres	22 974	20 704
	47 247 \$	46 974 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

(signé) David P. O'Brien  
Administrateur

(signé) Barry W. Harrison  
Administrateur

**État consolidé des flux de trésorerie**

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2008	2007	2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	5 944 \$	3 884 \$	5 051 \$
Amortissement et épuisement	4 223	3 816	3 112
Impôts sur les bénéfices futurs	(Note 10) 1 646	(617)	950
Impôts versés à la cession d'actifs	(Note 10) 25	-	49
Perte latente (gain) liée à la gestion des risques	(Note 20) (2 729)	1 235	(2 060)
Perte latente (gain) de change	417	41	-
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(Note 16) 79	64	50
Perte (gain) à la cession de participations	(Note 7) (140)	(65)	(323)
Autres	(79)	95	214
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-	118
Variation nette des autres actifs et passifs	(262)	(16)	138
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	(Note 21) (269)	(8)	3 343
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	-	-	(2 669)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>8 855</b>	<b>8 429</b>	<b>7 973</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Dépenses en immobilisations	(Note 5) (8 254)	(8 737)	(6 600)
Produits de la cession de participations	(Note 7) 904	481	689
Impôts versés à la cession d'actifs	(Note 10) (25)	-	(49)
Variation nette des placements et autres	(267)	(5)	2
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	(Note 21) 89	86	19
Activités abandonnées	-	-	2 557
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(7 553)</b>	<b>(8 175)</b>	<b>(3 382)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	(53)	181	134
Émission de titres d'emprunt à long terme	(Note 15) 723	2 409	-
Remboursement sur la dette à long terme	(Note 15) (664)	(257)	(73)
Émission d'actions ordinaires	(Note 17) 80	176	179
Rachats d'actions ordinaires	(Note 17) (326)	(2 025)	(4 219)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 199)	(603)	(304)
Autres	-	-	(11)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(1 439)</b>	<b>(119)</b>	<b>(4 294)</b>
<b>Gain (perte) de change sur la trésorerie et ses équivalents libellés en devises</b>	<b>(33)</b>	<b>16</b>	<b>-</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et de ses équivalents</b>	<b>(170)</b>	<b>151</b>	<b>297</b>
<b>Trésorerie et équivalents au début de l'exercice</b>	<b>553</b>	<b>402</b>	<b>105</b>
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice</b>	<b>383 \$</b>	<b>553 \$</b>	<b>402 \$</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (Note 21)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Établies selon les principes comptables généralement reconnus du Canada  
Tous les montants sont en millions de dollars US, à moins d'indication contraire  
Exercice terminé le 31 décembre 2008

### NOTE 1. Résumé des principales méthodes comptables

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. La monnaie fonctionnelle d'EnCana est le dollar CA, mais comme la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar US, EnCana a adopté le dollar US comme monnaie de présentation pour faciliter une comparaison plus directe avec d'autres sociétés pétrolières et gazières nord-américaines. Toutes les références faites à des \$ US ou à des \$ le sont à des dollars US et celles faites à des \$ CA le sont à des dollars canadiens.

EnCana exerce ses activités dans les secteurs de l'exploration, de la mise en valeur et de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel (« LGN »), ainsi que dans ceux du raffinage et de la production d'énergie.

#### A) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'EnCana Corporation et de ses filiales (« EnCana » ou la « Société »). Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Des informations préparées conformément aux PCGR des États-Unis sont présentées à la note 23.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et des coentreprises sans personnalité morale exerçant des activités d'exploration, de mise en valeur, de production et de raffinage du pétrole brut d'EnCana sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode selon laquelle les comptes reflètent la quote-part revenant à EnCana des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces entreprises.

Les participations dans des sociétés et des sociétés de personnes à l'égard desquelles EnCana n'exerce aucun contrôle direct ou conjoint sur les décisions stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

#### B) Conversion des devises

Les comptes des établissements autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et les charges le sont au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion se rapportant aux établissements autonomes sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, à titre d'élément distinct des capitaux propres. Au 31 décembre 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprenait uniquement les écarts de conversion.

Les actifs et les passifs monétaires de la Société libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la fin de l'exercice. Tout gain ou perte de change est inscrit à l'état consolidé des résultats.

#### C) Incertitude relative à la mesure

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations

fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

Les montants comptabilisés au titre de l'amortissement et de l'épuisement ainsi que des coûts et des obligations liés à la mise hors service d'immobilisations et les montants utilisés aux fins des calculs relatifs au plafonnement du coût entier et à la dépréciation sont fondés sur des estimations des réserves de pétrole et de gaz naturel et des coûts qui devront être engagés pour mettre ces réserves en valeur. De par leur nature, ces estimations des réserves, y compris les estimations des prix et des coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés d'exercices à venir pourrait être importante.

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Le montant de la charge de rémunération liée aux ententes de rémunération fondées sur le rendement à long terme est fonction des meilleures estimations de la direction quant à l'atteinte du critère de rendement et au montant qui sera versé.

La juste valeur estimative des actifs et passifs financiers fait l'objet, de par la nature même de ces éléments, d'une incertitude relative à la mesure.

Les interprétations, règlements et lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités peuvent changer. Les impôts sur les bénéfices font par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

#### **D) Constatation des produits**

Les produits tirés de la vente de gaz naturel, de pétrole brut, de LGN et de produits chimiques et pétroliers d'EnCana sont constatés lors du transfert du titre de propriété au client. L'écart entre le volume de pétrole brut et de gaz naturel qu'EnCana produit et vend et sa quote-part découlant de sa participation directe dans les propriétés de ressources concernées donne lieu à des enlèvements déficitaires ou excédentaires. Les enlèvements déficitaires sont inscrits dans les stocks et les enlèvements excédentaires sont constatés dans les produits reportés. Les gains et les pertes réalisés découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la Société pour le gaz naturel et le pétrole brut sont portés aux produits lorsque la marchandise est vendue.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et les produits achetés sont inscrits au montant brut lors du transfert à EnCana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages connexes. Les opérations d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même contrepartie conclues en prévision l'une de l'autre sont comptabilisées au montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels EnCana agit comme mandataire sont constatés lorsque les services sont fournis. Les ventes d'électricité sont constatées lorsque l'électricité est livrée au client.

Les gains et les pertes latents découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises pour le gaz naturel et le pétrole brut sont inscrits à titre de produits en fonction des calculs connexes d'évaluation à la valeur de marché effectués à la fin de chaque période.

## **E) Taxes à la production et impôts miniers**

Les frais payés par EnCana aux titulaires de participations non minières et qui sont fondés sur la production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

## **F) Frais de transport et de vente**

Les frais payés par EnCana pour le transport et la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN, y compris les diluants, sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

## **G) Régimes d'avantages sociaux**

EnCana comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata du nombre d'années de service, à partir des meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur la juste valeur des actifs en question. L'obligation au titre des prestations constituées est actualisée au taux d'intérêt du marché applicable à des titres de créance de qualité supérieure émis par des sociétés à la date d'évaluation.

La charge de retraite du régime à prestations déterminées tient compte du coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, de la charge d'intérêts sur les obligations découlant des régimes de retraite, du rendement prévu des actifs des régimes, de l'amortissement de l'obligation transitoire nette, de l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et de l'amortissement de l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés couverts par les régimes.

La charge de retraite au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les avantages sont gagnés par les salariés couverts par les régimes.

## **H) Impôts sur les bénéfices**

EnCana utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, elle constate des impôts futurs au titre de l'incidence de tout écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, utilisant à cette fin les taux d'imposition pratiquement en vigueur. Les soldes cumulatifs d'impôts futurs sont ajustés de façon à tenir compte des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur, et les ajustements sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu.

## **I) Résultat par action**

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions étaient exercées ou si d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. La méthode du rachat d'actions est employée pour établir l'effet dilutif des options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions et des autres instruments dilutifs. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours,

autres que celles assorties de droits à la plus-value des actions, est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen.

## **J) Trésorerie et équivalents**

La trésorerie et ses équivalents incluent les placements à court terme, tels que les dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

## **K) Stocks**

Les stocks de produits, y compris les produits pétroliers et chimiques, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation établie selon la méthode de l'épuisement successif ou du coût moyen pondéré.

## **L) Immobilisations corporelles**

### Activités en amont

EnCana comptabilise ses biens gaziers et pétroliers conformément à la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») qui traite de la capitalisation du coût entier dans le secteur du pétrole et du gaz. Selon cette note d'orientation, tous les coûts directement liés à l'acquisition, à l'exploration et à la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de pétrole brut, y compris les coûts internes et les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, sont capitalisés dans des centres de coûts, pays par pays.

L'épuisement et l'amortissement des coûts cumulés dans chaque centre de coûts sont calculés selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ces calculs, le pétrole est converti en gaz d'après un contenu énergétique équivalent. Les coûts capitalisés qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement incluent les coûts futurs estimatifs devant être engagés pour mettre en valeur les réserves prouvées. Le produit de la cession de biens est généralement déduit du compte du coût entier sans qu'un gain ou une perte ne soit constaté, à moins que cette déduction n'entraîne une variation du taux d'épuisement et d'amortissement de 20 % ou plus, auquel cas un gain ou une perte est inscrit. Les coûts des grands programmes de mise en valeur et les coûts d'acquisition et d'évaluation de biens non prouvés importants sont exclus, par centre de coûts, de ceux qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les biens recèlent des réserves prouvées ou qu'une dépréciation a été subie. En cas de dépréciation, les coûts sont inclus dans les coûts assujettis à l'épuisement et à l'amortissement.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable d'un centre de coûts n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur du centre de coûts. La valeur comptable du centre de coûts n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés aux réserves prouvées. Si la somme des flux de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est limitée à l'excédent de la valeur comptable sur la somme des éléments suivants :

- i. la juste valeur des réserves prouvées et probables;
- ii. le coût des biens non prouvés soumis à un test de dépréciation distinct.

### Raffinage en aval

Les coûts d'acquisition initiaux des immobilisations corporelles liées au raffinage sont inscrits à l'actif au moment où ils sont engagés. Les coûts comprennent les frais rattachés à la construction ou à l'acquisition du matériel ou des installations, les frais d'installation des immobilisations et les

frais engagés pour préparer les immobilisations en vue de leur utilisation prévue, ainsi que les coûts de mise hors service connexes. Les coûts capitalisés ne sont amortis qu'à partir du moment où l'immobilisation est mise en service, après quoi ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des immobilisations, qui est d'environ 25 ans.

Une perte de valeur est constatée à l'égard des immobilisations liées au raffinage lorsque la valeur comptable n'est pas recouvrable et qu'elle est supérieure à la juste valeur. La valeur comptable n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés à l'utilisation prévue et à la cession éventuelle de l'immobilisation. Si la valeur comptable n'est pas recouvrable, la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif lié au raffinage sur la juste valeur.

#### Optimisation des marchés

Les installations des activités médianes, y compris les installations servant à la production d'électricité, sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des biens, qui est comprise entre 20 et 25 ans. Les immobilisations liées aux pipelines sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie économique, laquelle se situe entre 20 et 35 ans.

#### Activités non sectorielles

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et aux aéronefs sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui se situe entre 3 et 25 ans. Les immobilisations en cours de construction ne sont amorties qu'à partir du moment où ces immobilisations sont mises en service. Les terrains sont comptabilisés au coût.

### **M) Capitalisation des coûts**

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont capitalisés. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les intérêts sont capitalisés au cours de la phase de construction des projets d'immobilisations importants.

### **N) Amortissement d'autres actifs**

Les éléments qui sont inclus dans les placements et autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

### **O) Écart d'acquisition**

Au moins une fois l'an, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, est soumis à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition ainsi que tous les autres actifs et passifs ont été attribués aux centres de coûts par pays, qui sont appelés des unités d'exploitation. Pour déterminer si une dépréciation a été subie, la juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie et comparée à la valeur comptable de l'unité. Si la juste valeur d'une unité est inférieure à la valeur comptable, un deuxième test est effectué pour déterminer le montant de la perte de valeur. Ce montant est calculé en déduisant la juste valeur des actifs et passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de l'unité d'exploitation afin d'établir la juste valeur théorique de l'écart d'acquisition, et en comparant cette valeur théorique à la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Tout excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur théorique correspond au montant de la perte de valeur.

## **P) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée dans le bilan consolidé lorsque les obligations naissent et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent les obligations juridiques en vertu desquelles la Société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer, des installations de traitement du gaz naturel et des installations de raffinage. Les coûts de mise hors service d'immobilisations, qui correspondent à la juste valeur estimative des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sont capitalisés dans le coût des immobilisations correspondantes. Les variations des obligations estimatives découlant de révisions de l'échéancier ou du montant estimatif des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisées à titre de variations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus dans le poste « Amortissement et épuisement » à l'état consolidé des résultats. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé des résultats.

Les frais qui sont réellement engagés sont portés en diminution des obligations cumulées.

## **Q) Rémunération à base d'actions**

Les obligations de paiement en trésorerie ou en actions ordinaires aux termes des régimes de droits à la plus-value des actions, d'options assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions, de droits différés à la valeur d'actions et de droits à la valeur d'actions liés au rendement de la Société sont constatées à titre de charge de rémunération sur le délai d'acquisition des droits. Les fluctuations du cours des actions ordinaires d'EnCana modifient la charge de rémunération à payer et sont constatées lorsqu'elles surviennent.

## **R) Instruments financiers**

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale de l'instrument, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Au cours des périodes ultérieures, l'évaluation varie selon que l'instrument financier est « détenu à des fins de transaction », « disponible à la vente », « détenu jusqu'à l'échéance », classé dans les « prêts et créances » ou classé dans les « autres passifs financiers », selon les définitions données dans la norme.

Les actifs et les passifs financiers « détenus à des fins de transaction » sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Les actifs financiers « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers « détenus jusqu'à l'échéance », les « prêts et créances » et les « autres passifs financiers » sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La trésorerie et ses équivalents sont désignés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur. Les comptes débiteurs et produits à recevoir, de même que l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, sont classés dans les « prêts et créances ». Les comptes créditeurs et charges à payer, l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise et la dette à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ». EnCana capitalise les coûts de transaction, les

primes et les escomptes liés à la dette à long terme. Ces coûts sont capitalisés dans la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Instruments financiers dérivés

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés considérés comme étant « détenus à des fins de transaction », sauf s'ils sont désignés aux fins de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignés comme des couvertures sont comptabilisés selon la méthode de l'évaluation à la valeur de marché. Selon cette méthode, les instruments sont inscrits au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix du gaz naturel et du pétrole brut sont constatés dans les produits tirés du gaz naturel et du pétrole brut au moment où la vente connexe se produit. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix de l'énergie sont constatés dans les charges d'exploitation où moment où les dépenses liées à l'énergie sont engagées. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés à la fin de chaque période visée par des états financiers. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés émanant de tiers.

EnCana recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de marché auxquels elle est exposée et qui découlent du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

EnCana a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et relie expressément leur utilisation, dans le cas des marchandises, à la réduction du risque de valeur de marché associé aux flux de trésorerie attendus des programmes d'immobilisations prévus et, dans d'autres cas, à la réduction du risque de valeur de marché d'actifs et d'obligations spécifiques. Le cas échéant, la Société identifie également toutes les relations entre les instruments financiers et les opérations prévues ainsi que les objectifs de gestion des risques et les stratégies qui sous-tendent la conclusion de diverses opérations de couverture économique. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la Société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

#### **S) Prises de position récentes en comptabilité**

La Société a évalué les nouvelles prises de position comptables, ou les mises à jour, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur, et a déterminé que les prises de position comptables ci-après pourraient avoir une incidence sur ses résultats :

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, EnCana sera tenue d'adopter les dispositions du chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'ICCA*, qui remplaceront la norme actuelle portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. La nouvelle norme vient modifier les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des actifs incorporels ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. L'adoption de la nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.
- En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a confirmé que les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes. Par conséquent, EnCana devra présenter ses résultats conformément aux IFRS à compter de 2011. La Société a élaboré un plan de conversion en vue d'assurer la transition

aux IFRS pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, lequel comprend, entre autres, la préparation des informations comparatives nécessaires.

Les principaux éléments du plan de conversion d'EnCana comprennent :

- la détermination des changements à apporter aux méthodes comptables et les modifications requises aux informations financières fournies;
- l'identification et la mise en œuvre des changements requis à l'égard des processus et des systèmes d'information;
- la conformité aux exigences relatives au contrôle interne;
- la communication des effets attendus sur les diverses unités de gestion interne;
- la sensibilisation et la formation des parties prenantes à l'interne comme à l'externe.

La Société travaille actuellement à l'analyse des diverses méthodes comptables possibles et à l'identification des options quant à la mise en œuvre des modifications à apporter aux processus touchés. EnCana révisera son plan de conversion aux IFRS en fonction des nouvelles normes comptables et des modifications de normes comptables publiées par l'International Accounting Standards Board. Sachant que les IFRS seront appelées à changer d'ici 2011, il est impossible de procéder à une évaluation raisonnable de l'effet des IFRS sur les états financiers consolidés de la Société à ce stade.

#### **T) Reclassement**

Certaines informations fournies à l'égard des exercices antérieurs ont été reclassées conformément à la présentation adoptée en 2008.

#### **NOTE 2. Modifications de méthodes et de pratiques comptables**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Société a adopté les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA* :

- Chapitre 3031, « Stocks ». Selon cette nouvelle norme, qui remplace l'ancienne norme portant sur les stocks, les stocks doivent être évalués selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen pondéré, ce qui correspond à la méthode comptable déjà appliquée par EnCana. La nouvelle norme permet la reprise des réductions de valeur comptabilisées antérieurement afin de ramener les stocks à leur valeur nette de réalisation lorsque la valeur des stocks remonte ultérieurement. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.
- Chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », et chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». La nouvelle norme portant sur les informations à fournir vient accroître les obligations d'information d'EnCana en ce qui concerne la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon dont ces risques sont gérés (voir la note 20). La nouvelle norme portant sur la présentation reprend telles quelles les anciennes exigences relatives à la présentation.
- Chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Selon cette nouvelle norme, EnCana est tenue de fournir des informations sur ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital (voir la note 18).

### **NOTE 3. Réorganisation projetée de l'entreprise**

Le 11 mai 2008, EnCana a annoncé son intention de se scinder en deux sociétés énergétiques indépendantes, la première étant une société de gaz naturel nord-américaine et l'autre, une société pétrolière entièrement intégrée ayant à son actif des gisements pétroliers et des raffineries *in situ* et enrichie par une production sûre tirée de diverses zones de ressources pétrolières et gazières.

La réorganisation projetée de l'entreprise (la « réorganisation ») serait mise en œuvre au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal et est conditionnelle à l'approbation des actionnaires. Cette réorganisation entraînerait la création de deux entités cotées en bourse, dont les dénominations seraient Cenovus Energy Inc. (« Cenovus ») et EnCana Corporation. Chaque actionnaire d'EnCana recevrait une action de chaque entité pour chaque action ordinaire d'EnCana détenue. Le 15 octobre 2008, EnCana a annoncé que le plan d'arrangement proposé serait reporté jusqu'à ce que les marchés mondiaux des titres de créance et des actions se soient stabilisés.

### **NOTE 4. Coentreprise avec ConocoPhillips**

Le 2 janvier 2007, EnCana et ConocoPhillips se sont associées à parts égales dans une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole en Amérique du Nord. La coentreprise est composée d'une entité en amont et d'une entité en aval. L'apport à l'entité en amont est composée des actifs apportés par EnCana, soit principalement les biens de Foster Creek et de Christina Lake, dont la juste valeur est de 7,5 G\$, et d'un effet à recevoir apporté par ConocoPhillips d'un montant équivalent. L'entité en aval est composée des raffineries de Wood River (Illinois) et de Borger (Texas), apportées par ConocoPhillips, d'une juste valeur de 7,5 G\$, et d'un effet à payer d'un montant équivalent, apporté par EnCana. Voir la note 11 pour de plus amples renseignements sur ces effets.

Conformément aux PCGR du Canada, ces entités ont été comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle et les résultats d'exploitation sont inclus dans la division « Activités pétrolières intégrées » (voir la note 5).

## NOTE 5. Informations sectorielles

Les secteurs d'exploitation isolables de la Société s'établissent comme suit :

- Le secteur **Canada** englobe les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN ainsi que les activités connexes comprises dans le centre de coûts canadien.
- Le secteur **États-Unis** englobe les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel et de LGN ainsi que les activités connexes comprises dans le centre de coûts américain.
- Le secteur **Raffinage en aval** se concentre sur le raffinage du pétrole brut en produits pétroliers et chimiques dans deux raffineries situées aux États-Unis. Ces raffineries sont détenues conjointement avec ConocoPhillips.
- La principale responsabilité des **Activités d'optimisation des marchés** consiste en la vente de la production de la Société. Ces résultats sont inclus dans les secteurs Canada et États-Unis. Les activités d'optimisation des marchés comprennent l'achat et la vente de produits de tiers qui accordent une souplesse sur le plan de l'exploitation en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur Activités d'optimisation des marchés.
- Le secteur **Activités non sectorielles et autres** comprend principalement des gains ou des pertes latents sur les instruments financiers dérivés. Une fois les montants réglés, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

Le secteur Activités d'optimisation des marchés vend presque toute la production en amont de la Société à des tiers. Les opérations conclues entre les secteurs sont déterminées d'après la valeur du marché et éliminées au moment de la consolidation. Ces éliminations sont prises en considération dans l'information financière présentée dans les tableaux figurant dans la présente note.

EnCana a modifié son information sectorielle de manière à présenter les centres de coûts en amont canadiens et américains et le secteur Raffinage en aval comme des secteurs isolables distincts. Par conséquent, EnCana présente désormais la partie canadienne de la division Activités pétrolières intégrées dans le secteur Canada. Ces secteurs étaient auparavant réunis et présentés dans les Activités pétrolières intégrées. Les données des périodes antérieures ont été retraitées en fonction de cette nouvelle présentation.

EnCana a une structure de prise de décisions et de reddition de comptes décentralisée. Par conséquent, la société est structurée par divisions, comme suit :

- La division **Plaines canadiennes** englobe les actifs se rapportant à la production de gaz naturel et à la mise en valeur et à la production de pétrole brut situés dans l'est de l'Alberta et en Saskatchewan.
- La division **Contreforts canadiens** englobe les actifs de mise en valeur et de production de gaz naturel situés dans l'ouest de l'Alberta et en Colombie-Britannique, ainsi que les actifs en mer canadiens de la Société.
- La division **États-Unis** englobe les actifs situés aux États-Unis et comprend le secteur États-Unis susmentionné.

- La division **Activités pétrolières intégrées** représente le total combiné des activités pétrolières intégrées au Canada et des activités de raffinage en aval. Les activités pétrolières intégrées au Canada englobent les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de bitume au Canada au moyen de méthodes de récupération *in situ*. Elles se composent des participations d'EnCana dans la coentreprise FCCL Oil Sands Partnership, détenue conjointement avec ConocoPhillips, des actifs de gaz naturel d'Athabasca et d'autres participations visant le bitume.

Les activités abandonnées sont décrites à la note 6.



## Résultats des activités poursuivies

### Informations sectorielles par catégories de produits et par divisions

Exercices terminés les 31 décembre	Canada					
	Plaines canadiennes			Contreforts canadiens		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>4 418 \$</b>	3 652 \$	3 559 \$	<b>4 355 \$</b>	3 679 \$	3 338 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	74	63	72	33	39	43
Transport et vente	392	345	353	239	201	194
Exploitation	484	440	387	609	535	439
Produits achetés	-	-	-	-	-	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>3 468 \$</b>	2 804 \$	2 747 \$	<b>3 474 \$</b>	2 904 \$	2 662 \$

	Canada					
	Activités pétrolières intégrées au Canada			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>1 277 \$</b>	977 \$	1 369 \$	<b>10 050 \$</b>	8 308 \$	8 266 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	1	-	1	108	102	116
Transport et vente	571	401	530	1 202	947	1 077
Exploitation	240	229	278	1 333	1 204	1 104
Produits achetés	(151)	(88)	-	(151)	(88)	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>616 \$</b>	435 \$	560 \$	<b>7 558 \$</b>	6 143 \$	5 969 \$

## Résultats des activités poursuivies

### Informations sectorielles par catégories de produits et par divisions

Division Plaines canadiennes						
Exercices terminés les 31 décembre	Gaz			Pétrole et LGN		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>2 301 \$</b>	2 186 \$	2 213 \$	<b>2 106 \$</b>	1 453 \$	1 337 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	36	34	41	38	29	31
Transport et vente	71	82	77	321	263	276
Exploitation	241	221	194	239	215	188
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>1 953 \$</b>	1 849 \$	1 901 \$	<b>1 508 \$</b>	946 \$	842 \$

Division Plaines canadiennes						
Exercices terminés les 31 décembre	Autres			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>11 \$</b>	13 \$	9 \$	<b>4 418 \$</b>	3 652 \$	3 559 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	74	63	72
Transport et vente	-	-	-	392	345	353
Exploitation	4	4	5	484	440	387
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>7 \$</b>	9 \$	4 \$	<b>3 468 \$</b>	2 804 \$	2 747 \$

Division Contreforts canadiens						
Exercices terminés les 31 décembre	Gaz			Pétrole et LGN		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>3 720 \$</b>	3 232 \$	2 936 \$	<b>578 \$</b>	390 \$	360 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	28	36	39	5	3	4
Transport et vente	201	192	186	12	9	8
Exploitation	549	482	394	39	33	34
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>2 942 \$</b>	2 522 \$	2 317 \$	<b>522 \$</b>	345 \$	314 \$

Division Contreforts canadiens						
Exercices terminés les 31 décembre	Autres			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>57 \$</b>	57 \$	42 \$	<b>4 355 \$</b>	3 679 \$	3 338 \$
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	33	39	43
Transport et vente	26	-	-	239	201	194
Exploitation	21	20	11	609	535	439
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>10 \$</b>	37 \$	31 \$	<b>3 474 \$</b>	2 904 \$	2 662 \$

## Résultats des activités poursuivies

### Informations sectorielles par catégories de produits et par divisions

Exercices terminés les 31 décembre	Division États-Unis					
	Gaz			Pétrole et LGN		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>4 934 \$</b>	<b>3 765 \$</b>	<b>2 854 \$</b>	<b>407 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>267 \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	334	167	213	36	22	20
Transport et vente	502	307	248	-	-	-
Exploitation	352	323	283	-	-	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>3 746 \$</b>	<b>2 968 \$</b>	<b>2 110 \$</b>	<b>371 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>247 \$</b>

Exercices terminés les 31 décembre	Division États-Unis					
	Autres			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>288 \$</b>	<b>298 \$</b>	<b>224 \$</b>	<b>5 629 \$</b>	<b>4 372 \$</b>	<b>3 345 \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	370	189	233
Transport et vente	-	-	-	502	307	248
Exploitation	266	272	207	618	595	490
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>22 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>4 139 \$</b>	<b>3 281 \$</b>	<b>2 374 \$</b>

Exercices terminés les 31 décembre	Division Activités pétrolières intégrées					
	Pétrole*			Raffinage en aval		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>1 117 \$</b>	<b>738 \$</b>	<b>941 \$</b>	<b>9 011 \$</b>	<b>7 315 \$</b>	<b>- \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	-	-	-
Transport et vente	526	366	476	-	-	-
Exploitation	170	159	194	492	428	-
Produits achetés	-	-	-	8 760	5 813	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>421 \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>(241) \$</b>	<b>1 074 \$</b>	<b>- \$</b>

Exercices terminés les 31 décembre	Division Activités pétrolières intégrées					
	Autres*			Total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>160 \$</b>	<b>239 \$</b>	<b>428 \$</b>	<b>10 288 \$</b>	<b>8 292 \$</b>	<b>1 369 \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	1	-	1	1	-	1
Transport et vente	45	35	54	571	401	530
Exploitation	70	70	84	732	657	278
Produits achetés	(151)	(88)	-	8 609	5 725	-
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>195 \$</b>	<b>222 \$</b>	<b>289 \$</b>	<b>375 \$</b>	<b>1 509 \$</b>	<b>560 \$</b>

\*Les secteurs Pétrole et Autres comprennent les activités pétrolières intégrées au Canada. Le secteur Autres comprend la production de gaz naturel et de bitume associée aux biens d'Athabasca et de Senlac.

## Dépenses en immobilisations (activités poursuivies)

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Dépenses en immobilisations			
Plaines canadiennes	847 \$	846 \$	770 \$
Contreforts canadiens	2 299	2 439	2 500
Activités pétrolières intégrées au Canada	656	451	745
Canada	3 802	3 736	4 015
États-Unis	2 615	1 919	2 061
Raffinage en aval	478	220	-
Optimisation des marchés	17	6	44
Activités non sectorielles et autres	168	154	149
	7 080	6 035	6 269
Dépenses en immobilisations liées aux acquisitions			
Contreforts canadiens	151	75	26
Activités pétrolières intégrées au Canada	-	14	21
Canada	151	89	47
États-Unis	1 023	2 613	284
	1 174	2 702	331
Total	8 254 \$	8 737 \$	6 600 \$

Le 25 septembre 2008, EnCana a fait l'acquisition de terrains et de biens situés en Louisiane pour une contrepartie d'environ 101 M\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Haynesville Leasehold LLC (« Brown Haynesville »), qui détient la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis.

Le 23 juillet 2008, EnCana a fait l'acquisition de terrains et de biens miniers situés en Louisiane pour une contrepartie d'environ 457 M\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Southwest Minerals LLC (« Brown Southwest »), qui détient la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis. Le 12 novembre 2008, une partie non apparentée a exercé une option en vue d'acheter certains biens visés par l'acquisition susmentionnée pour environ 157 M\$, ramenant l'échange en nature admissible à environ 300 M\$.

Aux termes des ententes conclues avec Brown Haynesville et Brown Southwest, EnCana exploite les biens, touche tous les produits et règle tous les frais associés aux biens. Les ententes conclues avec Brown Haynesville et Brown Southwest prendront effet respectivement le 24 mars 2009 et le 19 janvier 2009, et les actifs seront alors cédés à EnCana. EnCana a établi que les liens avec chacune des parties, soit Brown Haynesville et Brown Southwest, constituaient un droit dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et qu'elle est le principal bénéficiaire de l'EDDV. EnCana a consolidé les comptes de Brown Haynesville et de Brown Southwest à compter des dates d'acquisition.

Le 20 novembre 2007, EnCana a fait l'acquisition de certains biens gaziers et fonciers situés au Texas pour une contrepartie d'environ 2,55 G\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Kilgore Properties LLC (« Brown Kilgore »), qui détenait la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis. Les liens avec Brown Kilgore constituaient un droit dans une EDDV au cours de la période allant du 20 novembre 2007 au 18 mai 2008. Durant cette période, EnCana était le principal bénéficiaire de l'EDDV, et elle a consolidé les comptes de Brown Kilgore. L'entente avec Brown Kilgore a été finalisée le 18 mai 2008 et les actifs ont alors été cédés à EnCana.

### Ajouts à l'écart d'acquisition

Il n'y a eu aucun ajout à l'écart d'acquisition en 2008 ou en 2007.

## Immobilisations corporelles et total de l'actif par secteur

31 décembre	Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2008	2007	2008	2007
Canada	17 105 \$	19 519 \$	23 441 \$	27 014 \$
États-Unis	13 541	11 879	14 635	12 948
Raffinage en aval	4 032	3 706	4 637	4 887
Optimisation des marchés	140	171	429	478
Activités non sectorielles et autres	606	590	4 105	1 647
<b>Total</b>	<b>35 424 \$</b>	<b>35 865 \$</b>	<b>47 247 \$</b>	<b>46 974 \$</b>

Le 9 février 2007, EnCana a annoncé qu'elle avait franchi une étape de plus dans la réalisation de son projet d'édifice à bureaux The Bow. Elle a vendu les actifs du projet et conclu un bail de 25 ans avec un promoteur immobilier non lié. Au 31 décembre 2008, un montant de 252 M\$ (147 M\$ en 2007) avait été comptabilisé au titre d'immobilisations en cours de construction dans les comptes « Immobilisations corporelles » et « Total de l'actif » du secteur « Activités non sectorielles et autres » d'EnCana relativement à ce projet.

Le 4 janvier 2008, EnCana a signé un contrat relativement à la conception et à la construction des installations de production du projet Deep Panuke. Au 31 décembre 2008, un montant de 199 M\$ avait été comptabilisé au titre d'immobilisations en cours de construction dans les comptes « Immobilisations corporelles » et « Total de l'actif » du secteur « Canada » d'EnCana relativement à ce projet.

Un passif d'un montant équivalent a été comptabilisé à l'égard de ces projets dans le poste « Autres passifs » du bilan consolidé. L'inscription à l'actif du projet d'édifice à bureaux The Bow et des installations de production Deep Panuke n'a aucune incidence sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

## Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et total de l'actif par région géographique

31 décembre	Écart d'acquisition		Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Canada	1 953 \$	2 420 \$	17 790 \$	20 126 \$	27 726 \$	28 402 \$
États-Unis	473	473	17 624	15 602	19 414	18 317
Autres pays	-	-	10	137	107	255
<b>Total</b>	<b>2 426 \$</b>	<b>2 893 \$</b>	<b>35 424 \$</b>	<b>35 865 \$</b>	<b>47 247 \$</b>	<b>46 974 \$</b>

## Ventes à l'exportation

Les ventes de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN produits ou achetés au Canada qui ont été livrés à des clients situés à l'extérieur du Canada ont totalisé 1 874 M\$ (1 362 M\$ pour 2007; 1 814 M\$ pour 2006).

## Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel, du pétrole brut et des produits raffinés appartenant à EnCana et achetés par celle-ci, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société avait deux clients qui, pris individuellement, représentent plus de 10 % de ses produits consolidés, déduction faite des redevances (deux clients pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007; un client pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006). Les ventes effectuées à ces clients, d'importantes sociétés d'énergie intégrées internationales ayant une notation de première qualité, se sont élevées à approximativement 10 190 M\$ (7 652 M\$ pour 2007; 1 951 M\$ pour 2006).

## **NOTE 6. Activités abandonnées**

EnCana ayant concentré ses activités poursuivies sur les activités de raffinage en amont et en aval en Amérique du Nord, elle a procédé à un certain nombre de cessions, comptabilisées au titre des activités abandonnées.

### *Activités médianes*

Le gain de 75 M\$ à l'abandon d'activités constaté en 2007 est attribuable à l'expiration d'une clause liée à la vente, en décembre 2005, des activités de traitement des liquides de gaz naturel du secteur des activités médianes de la Société. La clause prévoyait le soutien potentiel du prix du marché pour les installations et a été prise en compte en 2005.

En 2006, EnCana a conclu, dans le cadre de deux opérations distinctes avec un même acquéreur, la vente de ses activités de stockage de gaz naturel au Canada et aux États-Unis. Les produits réalisés ont totalisé environ 1,5 G\$. La Société a aussi constaté un gain à la cession de 829 M\$, après impôts.

### *Équateur*

Le 28 février 2006, EnCana a conclu la vente de ses activités en Équateur pour un produit de 1,4 G\$, avant indemnisations. Une perte de 279 M\$, compte tenu de l'incidence des indemnisations, a été comptabilisée. Les indemnisations sont abordées ci-après dans la présente note.

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement pour 2006 représentent des provisions qui ont été imputées à la valeur comptable nette des activités en Équateur pour constater les estimations les plus probables de la direction de l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable sous-jacente des placements connexes, conformément aux PCGR du Canada.

### *Royaume-Uni*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004, EnCana a conclu la vente de sa participation de 100 % dans EnCana (U.K.) Limited, qui représentait les activités de la Société au Royaume-Uni, pour une contrepartie nette en trésorerie d'environ 2,1 G\$. Un gain à la cession d'environ 1,4 G\$ a été inscrit.

## États consolidés des résultats

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur les états consolidés des résultats :

Exercices terminés les 31 décembre	Activités médianes		Équateur	Royaume- Uni	Total consolidé		
	2007	2006	2006	2006	2008	2007	2006
<b>Produits, déduction faite des redevances*</b>	- \$	482 \$	200 \$	- \$	- \$	- \$	682 \$
<b>Charges</b>							
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	23	-	-	-	23
Transport et vente	-	-	10	-	-	-	10
Exploitation	-	37	25	-	-	-	62
Produits achetés	-	356	-	-	-	-	356
Amortissement et épuiement	-	-	84	-	-	-	84
Administration	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts, montant net	-	-	(2)	-	-	-	(2)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
(Gain) perte de change, montant net	-	4	1	(1)	-	-	4
(Gain) perte à l'abandon d'activités	(75)	(807)	279	-	-	(75)	(528)
	(75)	(410)	420	(1)	-	(75)	9
<b>Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	75	892	(220)	1	-	75	673
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	-	17	59	(4)	-	-	72
<b>Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées</b>	75 \$	875 \$	(279) \$	5 \$	- \$	75 \$	601 \$
<b>Résultat des activités abandonnées par action ordinaire</b>							
De base	- \$	0,10 \$			- \$	0,10 \$	0,73 \$
Dilué	- \$	0,10 \$			- \$	0,10 \$	0,72 \$

\* Les produits, déduction faite des redevances, tirés des activités exercées en Équateur en 2006 comprennent des pertes réalisées de 1 M\$ liées aux instruments financiers dérivés.

Au 31 décembre 2008, la Société n'avait aucun actif ou passif lié aux activités abandonnées.

## Engagements et éventualités

EnCana a convenu d'indemniser l'acquéreur de sa participation dans les activités exercées en Équateur des pertes qui pourraient survenir dans certaines circonstances, lesquelles sont stipulées dans les conventions de vente des actions. L'indemnité qui devra être versée par EnCana si les pertes excèdent les montants spécifiés dans les conventions de vente sera limitée aux montants maximaux qui y sont établis.

Pendant le deuxième trimestre de 2006, le gouvernement de l'Équateur a saisi à l'exploitant les actifs du bloc 15, dans lequel EnCana détenait une participation économique de 40 %. Il s'agit d'un événement ouvrant droit à une indemnisation aux termes de la convention de vente conclue entre EnCana et l'acquéreur. L'acquéreur a exigé le paiement et EnCana a versé le montant maximal d'environ 265 M\$, calculé conformément aux modalités des conventions. EnCana ne s'attend pas à devoir verser à l'acquéreur d'autres paiements d'indemnité importants relativement à d'autres aspects commerciaux prévus dans les conventions de vente d'actions.

## NOTE 7. Cession de participations

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Plaines canadiennes	39 \$	- \$	3 \$
Contreforts canadiens	400	213	56
Activités pétrolières intégrées au Canada	8	-	-
Canada	447	213	59
États-Unis	251	10	19
Optimisation des marchés	-	-	244
Activités non sectorielles et autres	206	258	367
	904 \$	481 \$	689 \$

Le produit tiré de la cession d'actifs et de la vente de participations s'est établi à 904 M\$ pour 2008 (481 M\$ pour 2007; 689 M\$ pour 2006). Les éléments importants sont décrits ci-après.

### Canada

Durant 2008, la Société a cédé des biens pétroliers et gaziers classiques arrivés à maturité pour un produit de 39 M\$ (néant en 2007; 3 M\$ en 2006) pour la division Plaines canadiennes et de 400 M\$ (213 M\$ en 2007; 56 M\$ en 2006) pour la division Contreforts canadiens.

En mai 2007, la Société a conclu la vente de ses actifs dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort pour un produit de 159 M\$, qui a été porté au crédit des immobilisations corporelles dans le centre de coûts canadien et est présenté dans la division Contreforts canadiens.

### États-Unis

Durant 2008, la Société a cédé des biens gaziers classiques arrivés à maturité pour un produit de 251 M\$ (10 M\$ en 2007; 19 M\$ en 2006).

### Optimisation des marchés

En février 2006, la Société a vendu sa participation dans Entrega Gas Pipeline LLC en contrepartie d'environ 244 M\$, donnant ainsi lieu à un gain à la vente de 17 M\$.

### Activités non sectorielles et autres

En septembre 2008, la Société a conclu la vente de ses activités au Brésil pour un produit net de 164 M\$, avant ajustements de clôture, ce qui a donné lieu à un gain à la vente de 124 M\$. Après prise en compte d'un montant de 25 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 99 M\$.

En août 2007, la Société a conclu la vente de ses actifs en Australie pour un produit de 31 M\$ qui a donné lieu à un gain à la vente de 30 M\$. Après prise en compte d'un montant de 5 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 25 M\$.

En février 2007, la Société a vendu les actifs du projet d'immeuble à bureaux The Bow pour un produit d'environ 57 M\$, ce qui représentait essentiellement son investissement dans le projet à la date de la vente. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les actifs relatifs à ce projet.

En janvier 2007, la Société a conclu la vente de ses activités au Tchad, qui représentaient des biens à l'étape de pré-production, pour un produit de 208 M\$, ce qui a donné lieu à un gain de 59 M\$.

En août 2006, EnCana a conclu la vente de sa participation de 50 % dans le gisement de pétrole lourd Chinook, découvert au large du Brésil, pour environ 367 M\$, ce qui a donné lieu à un gain à la vente de 304 M\$. Compte tenu d'un montant de 49 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 255 M\$.

**NOTE 8. Intérêts, montant net**

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	556 \$	460 \$	366 \$
Autres charges d'intérêts *	246	244	76
Produits d'intérêts *	(216)	(276)	(46)
	<b>586 \$</b>	<b>428 \$</b>	<b>396 \$</b>

\* En 2008 et en 2007, les montants constatés au titre des autres charges d'intérêts et des produits d'intérêts étaient principalement attribuables à l'effet à recevoir et à l'effet à payer liés à l'apport à la coentreprise, respectivement. Voir la note 11.

**NOTE 9. (Gain) perte de change, montant net**

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
(Gain) perte de change latent à la conversion de :			
la dette libellée en dollars américains émise au Canada	1 033 \$	(683) \$	- \$
l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada	(608)	617	-
Autres (gains) pertes de change	(2)	(98)	14
	<b>423 \$</b>	<b>(164) \$</b>	<b>14 \$</b>

**NOTE 10. Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôts sur les bénéfices s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Impôts exigibles			
Canada	548 \$	900 \$	764 \$
États-Unis	396	647	128
Autres pays	43	7	50
Total des impôts exigibles	987	1 554	942
Impôts futurs	1 646	(316)	1 407
Réductions futures de taux d'imposition	-	(301)	(457)
Total des impôts futurs	1 646	(617)	950
	<b>2 633 \$</b>	<b>937 \$</b>	<b>1 892 \$</b>

Un montant de 25 M\$ ayant trait à la cession d'actifs au Brésil (néant en 2007; 49 M\$ en 2006) est inclus dans les impôts exigibles de 2008.

Le tableau suivant présente le rapprochement des impôts sur les bénéfices calculés au taux prévu par la loi au Canada et des impôts sur les bénéfices réels :

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	8 577 \$	4 821 \$	6 943 \$
Taux prévu par la loi au Canada	29,7 %	32,3 %	34,7 %
Impôts sur les bénéfices prévus	2 544	1 557	2 407
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	-	-	97
Déduction relative aux ressources au Canada	-	-	(16)
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	167	76	(98)
Incidence des modifications de taux d'imposition	-	(301)	(457)
Incidence des modifications législatives	-	(179)	-
Perte (bénéfice) non imposable tiré des activités en aval de la coentreprise	6	(70)	-
Financement international	(309)	(62)	(59)
(Gains) pertes de change non compris dans le bénéfice net	49	-	-
Pertes (gains) en capital non imposables	84	(124)	(1)
Autres	92	40	19
	2 633 \$	937 \$	1 892 \$
Taux d'imposition effectif	30,7 %	19,4 %	27,3 %

Le montant net des passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

31 décembre	2008	2007
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles en excédent des valeurs fiscales	5 372 \$	5 400 \$
Écarts temporaires liés à la coentreprise	924	961
Gestion des risques	958	89
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées prospectivement	(66)	(44)
Autres	(269)	(198)
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 919 \$	6 208 \$

Les montants approximatifs des comptes d'impôt disponibles sont les suivants :

31 décembre	2008	2007
Canada	9 105 \$	11 014 \$
États-Unis	8 516	7 101
	17 621 \$	18 115 \$

Les comptes d'impôts ci-dessus comprennent un montant de 261 M\$ (23 M\$ pour 2007) lié à des pertes autres qu'en capital ou à des pertes d'exploitation nettes pouvant être reportées prospectivement pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces pertes viennent à échéance entre 2009 et 2027.

La charge d'impôts sur les bénéfices exigibles comprend des montants à payer ou à recouvrer relativement au bénéfice, inscrit dans les états financiers consolidés, de coentreprises canadiennes dont la fin d'exercice est ultérieure à celle d'EnCana.

## NOTE 11. Effets à recevoir et à payer liés à l'apport à la coentreprise

### Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise

Le 2 janvier 2007, à la création de la coentreprise pétrolière intégrée, ConocoPhillips a conclu une entente de souscription visant une participation de 50 % dans l'entité en amont en contrepartie d'un billet de 7,5 G\$ portant intérêt à un taux annuel de 5,3 %. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sont effectués sous forme de versements trimestriels égaux, le dernier étant exigible le 2 janvier 2017. Les parties à court et à long terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise présentées au bilan consolidé représentent la quote-part de 50 % d'EnCana de ce billet, déduction faite des paiements effectués à ce jour.

### Encaissements obligatoires

	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	313 \$	330 \$	347 \$	366 \$	386 \$	1 405 \$	3 147 \$

### Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise

Le 2 janvier 2007, à la création de la coentreprise intégrée d'exploitation de pétrole, EnCana a émis un billet d'un montant de 7,5 G\$ à l'entité en aval, en contrepartie d'une participation de 50 %. Le billet porte intérêt à un taux annuel de 6,0 %. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sont effectués sous forme de versements trimestriels égaux, le dernier étant exigible le 2 janvier 2017. Les parties à court et à long terme de l'effet à payer lié à l'apport à la coentreprise présentées au bilan consolidé représentent la quote-part de 50 % d'EnCana de ce billet, déduction faite des paiements effectués à ce jour.

### Paiements obligatoires

	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	306 \$	325 \$	345 \$	366 \$	388 \$	1 433 \$	3 163 \$

## NOTE 12. Stocks

31 décembre	2008	2007
Produits		
Canada	46 \$	65 \$
États-Unis	8	2
Raffinage en aval	323	570
Optimisation des marchés	127	180
Pièces et fournitures	16	11
	520 \$	828 \$

Par suite d'une forte baisse du prix des marchandises au deuxième semestre de 2008, EnCana a inscrit une perte de valeur de 152 M\$ à l'égard du coût de ses stocks de produits, afin de refléter leur valeur nette de réalisation.

Le montant total des stocks comptabilisé en résultat pour l'exercice, y compris la perte de valeur, s'établit à 8 749 M\$ (5 752 M\$ en 2007).

**NOTE 13. Immobilisations corporelles, montant net**

31 décembre	2008			2007		
	Montant cumulé			Montant cumulé		
	Coût	Amortissement et épuisement	Montant net	Coût	Amortissement et épuisement	Montant net
Canada	34 660 \$	(17 555) \$	17 105 \$	38 825 \$	(19 306) \$	19 519 \$
États-Unis	19 052	(5 511)	13 541	15 681	(3 802)	11 879
Raffinage en aval	4 347	(315)	4 032	3 855	(149)	3 706
Optimisation des marchés	220	(80)	140	253	(82)	171
Activités non sectorielles et autres	1 074	(468)	606	1 207	(617)	590
	<b>59 353 \$</b>	<b>(23 929) \$</b>	<b>35 424 \$</b>	<b>59 821 \$</b>	<b>(23 956) \$</b>	<b>35 865 \$</b>

Les immobilisations corporelles associées aux activités au Canada et aux États-Unis comprennent des coûts internes de 378 M\$ (469 M\$ pour 2007) directement liés aux activités d'exploration, de mise en valeur et de construction. Les frais d'administration ne sont pas capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles.

Les coûts des activités en amont relatifs aux biens non prouvés importants et aux grands programmes de mise en valeur ne sont pas pris en compte dans les ressources épuisables du centre de coûts. Les coûts des actifs de raffinage en aval qui ne sont pas utilisés ne sont pas assujettis à l'amortissement. À la fin de l'exercice, ces coûts s'établissaient comme suit :

31 décembre	2008	2007	2006
Canada	870 \$	1 381 \$	1 449 \$
États-Unis	3 399	1 852	956
Autres pays	10	137	263
Raffinage en aval	488	139	-
	<b>4 767 \$</b>	<b>3 509 \$</b>	<b>2 668 \$</b>

Les coûts qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et à l'épuisement pour les autres pays représentent des coûts relatifs aux biens non prouvés engagés dans les centres de coûts qui sont considérés en phase de pré-production. À l'heure actuelle, ces centres de coûts ne contiennent aucune réserve prouvée. Tous les coûts de ces centres de coûts, déduction faite des produits connexes, ont été capitalisés. En définitive, la recouvrabilité de ces coûts sera fonction de la découverte de réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société a soumis les centres de coûts en phase de pré-production à un test de dépréciation et déterminé que des coûts de 38 M\$ devaient être imputés à la charge d'amortissement et d'épuisement dans l'état consolidé des résultats (68 M\$ pour 2007, 6 M\$ pour 2006).

Les dépenses liées au secteur Raffinage en aval capitalisées pendant la phase de construction ne sont assujetties à l'amortissement qu'à partir du moment où les biens visés sont mis en service et totalisaient 488 M\$ au 31 décembre 2008 (139 M\$ en 2007).

Les prix utilisés pour le calcul du plafonnement du coût entier auquel ont été soumises les réserves de gaz naturel et de pétrole brut de la Société au 31 décembre 2008 s'établissent comme suit :

	2009	2010	2011	2012	2013	Augmen- tation en % jusqu'en 2020
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )						
Canada	6,60	6,57	6,37	6,28	6,32	4 %
États-Unis	6,54	6,74	6,81	6,72	6,73	-
Pétrole brut (\$ le baril)						
Canada	49,51	48,46	47,50	47,02	46,70	(5) %
LGN (\$ le baril)						
Canada	68,51	69,20	69,73	70,18	70,17	-
États-Unis	61,65	61,37	61,46	61,14	60,93	(1) %

#### NOTE 14. Placements et autres actifs

31 décembre	2008	2007
Dépenses en immobilisations payées d'avance	520 \$	383 \$
Actifs reportés – Raffinage en aval	134	159
Coûts reportés des régimes de retraite et d'épargne	59	50
Autres	14	15
	<b>727 \$</b>	<b>607 \$</b>

#### NOTE 15. Dette à long terme

31 décembre	Note	2008	2007
Dette libellée en \$ CA			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	<i>B</i>	1 410 \$	1 506 \$
Billets non garantis	<i>C</i>	1 020	1 138
		<b>2 430</b>	<b>2 644</b>
Dette libellée en dollars US			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	<i>D</i>	247	495
Billets non garantis	<i>E</i>	6 350	6 421
		<b>6 597</b>	<b>6 916</b>
Augmentation de valeur de la dette prise en charge	<i>F</i>	49	66
Escomptes et coûts de financement	<i>G</i>	(71)	(83)
Partie à court terme de la dette à long terme	<i>H</i>	(250)	(703)
		<b>8 755 \$</b>	<b>8 840 \$</b>

#### A) Survol

##### Crédit renouvelable et emprunts à terme

Au 31 décembre 2008, EnCana Corporation disposait d'une facilité de crédit renouvelable de 4,5 G\$ CA ou d'un montant équivalent en dollars US, soit 3,7 G\$. La facilité, qui vient à échéance en octobre 2012, est entièrement renouvelable pour une période maximale de cinq ans. La facilité est prorogable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande d'EnCana, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à compter de la date de la demande de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, ou aux taux des acceptations bancaires ou au TIOL majorés des marges applicables.

Au 31 décembre 2008, une filiale d'EnCana disposait d'une facilité de crédit totalisant 600 M\$, dont une tranche de 565 M\$ était disponible. L'un des prêteurs de la facilité, Lehman Brothers Bank, FSB, a cessé de financer son engagement de 35 M\$ par suite du dépôt de bilan de Lehman Brothers Holding Inc., qui lui est affiliée, le 15 septembre 2008. Cette facilité, qui vient à échéance en février 2013, est garantie par EnCana Corporation et entièrement renouvelable pour une période maximale de cinq ans. Cette facilité est prorogeable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux de base américain ou au TIOL majoré des marges applicables.

Le crédit renouvelable et les emprunts à terme comprennent des acceptations bancaires, des billets de trésorerie et des prêts au TIOL totalisant 1 657 M\$ (2 001 M\$ pour 2007) qui échoient à diverses dates et dont le taux d'intérêt moyen pondéré est de 1,92 % (5,00 % pour 2007). Ces montants sont entièrement assurés, et la direction prévoit qu'ils continueront de l'être au moyen de facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme qui ne sont pas assortis d'obligations de remboursement pour l'exercice à venir.

Les commissions d'attente payées pour 2008 relativement aux conventions de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ont été d'environ 4 M\$ (4 M\$ pour 2007; 5 M\$ pour 2006).

### **Billets non garantis**

Les billets non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie.

EnCana a déposé un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis à moyen terme en dollars canadiens totalisant 2,0 G\$ CA qui expire en juin 2009. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunts libellés en dollars CA ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Au 31 décembre 2008, une tranche de 1,25 G\$ CA (1,0 G\$) des titres visés par le prospectus préalable était inutilisée et pouvait être émise selon les conditions du marché.

EnCana a déposé, aux termes du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis libellés en dollars US totalisant 4,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Le prospectus préalable, déposé en mars 2008, expire en avril 2010 et remplace le prospectus préalable au montant de 2,0 G\$ qui était entièrement utilisé. Au 31 décembre 2008, une tranche de 4,0 G\$ des titres visés par le prospectus préalable était inutilisée et pouvait être émise selon les conditions du marché.

EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte d'EnCana, a déposé, en vertu du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis en dollars US totalisant 2,0 G\$ au 31 décembre 2007. Les titres d'emprunt émis aux termes de ce prospectus sont garantis pleinement et sans condition par EnCana Corporation. EnCana a également obtenu certaines dispenses des Autorités canadiennes en valeurs mobilières lui permettant de déposer certains renseignements de nature financière ou autre d'EnCana afin de satisfaire aux obligations d'information continue d'EnCana Holdings Finance Corp. Le prospectus préalable, renouvelé en 2006, a expiré en juillet 2008 et n'a pas été renouvelé.

## B) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2008	2007
Acceptations bancaires	1 105 \$	902 \$	425 \$
Billets de trésorerie	622	508	1 081
	1 727 \$	1 410 \$	1 506 \$

## C) Billets non garantis en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2008	2007
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	- \$	- \$	126 \$
3,60 %, échéant le 15 septembre 2008	-	-	506
4,30 %, échéant le 12 mars 2012	500	408	506
5,80 %, échéant le 18 janvier 2018	750	612	-
	1 250 \$	1 020 \$	1 138 \$

## D) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars US

	2008	2007
TIOL	184 \$	20 \$
Billets de trésorerie	63	475
	247 \$	495 \$

## E) Billets non garantis en dollars US

	2008	2007
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	- \$	71 \$
4,60 %, échéant le 15 août 2009	250	250
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010	200	200
6,30 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011	500	500
4,75 %, échéant le 15 octobre 2013	500	500
5,80 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 2014	1 000	1 000
5,90 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	700	700
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030	300	300
7,20 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2031	350	350
7,375 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2031	500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034	750	750
6,625 %, échéant le 15 août 2037	500	500
6,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2038	800	800
	6 350 \$	6 421 \$

Le billet à 5,80 % échéant le 1<sup>er</sup> mai 2014 a été émis par EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte de la Société. Ce billet est garanti pleinement et sans condition par EnCana Corporation.

## F) Augmentation de valeur de la dette prise en charge

Certains billets et certaines débetures de la Société ont été pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant du capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de l'encours, soit environ 20 ans.

### G) Escomptes et coûts de financement

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, à l'adoption de la norme sur les instruments financiers, un montant de 52 M\$ au titre des coûts de transaction, des primes et des escomptes afférents à des titres d'emprunt à long terme a été reclassé des autres actifs dans la dette à long terme. Les coûts capitalisés dans la dette à long terme sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Auparavant, la Société reportait ces coûts en les inscrivant dans les autres actifs et en les amortissant selon la méthode linéaire sur la durée de l'instrument d'emprunt à long terme correspondant. En 2008, des coûts de transaction et des escomptes de 5 M\$ (25 M\$ en 2007) ont été capitalisés dans la dette à long terme relativement à l'émission de billets non garantis en dollars canadiens et américains.

### H) Partie à court terme de la dette à long terme

	Montant du capital en \$ CA	2008	2007
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	- \$	- \$	126 \$
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	-	-	71
3,60 %, échéant le 15 septembre 2008	-	-	506
4,60 %, échéant le 15 août 2009	-	250	-
	- \$	250 \$	703 \$

### I) Remboursements obligatoires de la dette

	Montant du capital en \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ US
2009	- \$	250 \$	250 \$
2010	-	200	200
2011	-	500	500
2012	2 227	-	1 818
2013	-	747	747
Par la suite	750	4 900	5 512
Total	2 977 \$	6 597 \$	9 027 \$

Le montant exigible en 2009 ne tient pas compte des acceptations bancaires, des billets de trésorerie et des emprunts au TIOL dont les remboursements sont entièrement assurés par les facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ne comportant aucune modalité de remboursement pour l'exercice à venir. Les facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme sont pleinement renouvelables pour une période maximale de cinq ans. Compte tenu des dates d'échéance actuelles des facilités de crédit, les paiements sont inclus dans les années 2012 et 2013.

## NOTE 16. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service des biens gaziers et pétroliers et des installations de raffinage au début et à la fin de l'exercice :

31 décembre	2008	2007
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	1 458 \$	1 051 \$
Passifs engagés	54	89
Passifs réglés	(115)	(100)
Passifs cédés	(38)	-
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	54	184
Charge de désactualisation	79	64
Écart de conversion	(227)	163
Autres	-	7
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	1 265 \$	1 458 \$

Le total des flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations s'élève à 6 569 M\$ (7 395 M\$ pour 2007). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit de 6,04 % (5,85 % pour 2007). Il est prévu que la plupart de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et elles seront financées au moyen des ressources générales de la Société à ce moment-là.

## NOTE 17. Capital-actions

### Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

### Émis et en circulation

31 décembre	2008		2007	
	Nombre (en millions)	Montant	Nombre (en millions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	750,2	4 479 \$	777,9	4 587 \$
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options	3,0	80	8,3	176
Rémunération à base d'actions	-	11	-	17
Actions ordinaires rachetées	(2,8)	(13)	(36,0)	(301)
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	750,4	4 557 \$	750,2	4 479 \$

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

EnCana a obtenu chaque année l'approbation réglementaire en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières lui conférant le droit d'acheter des actions ordinaires dans le cadre de sept offres publiques de rachat dans le cours normal des activités consécutives (« offres »). La Société peut racheter pour annulation jusqu'à environ 75,0 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre prorogée qui est entrée en vigueur le 13 novembre 2008 et qui prendra fin le 12 novembre 2009.

En 2008, la Société a acheté 4,8 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale d'environ 326 M\$. De ce montant, une tranche de 29 M\$ a été inscrite au capital-actions et une tranche de 297 M\$, aux bénéfices non répartis. Du nombre d'actions ordinaires rachetées en 2008,

2,0 millions d'actions ordinaires distribuées, évaluées à 16 M\$ et détenues dans la fiducie du régime d'avantages à l'intention des salariés d'EnCana, ont été acquises en vertu du régime de droits à la valeur d'actions liés au rendement (voir la note 19). Un ajustement de 54 M\$ au titre de ces actions ordinaires distribuées a été apporté aux bénéfices non répartis et le surplus d'apport a été réduit de 70 M\$.

En 2007, la Société a racheté 38,9 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale d'environ 2 025 M\$. De la contrepartie payée, 325 M\$ ont été imputés au capital-actions et 1 700 M\$, aux bénéfices non répartis. Du nombre d'actions ordinaires achetées en 2007, 2,9 millions d'actions ordinaires distribuées, évaluées à 24 M\$ et détenues dans la fiducie du régime d'avantages à l'intention des salariés d'EnCana, ont été acquises en vertu du régime de droits à la valeur d'actions liés au rendement (voir la note 19). Un ajustement de 82 M\$ au titre de ces actions ordinaires distribuées a été apporté aux bénéfices non répartis et le surplus d'apport a été réduit de 106 M\$.

### **Options sur actions**

EnCana offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui permettent aux salariés d'acheter des actions ordinaires de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Les options sur actions attribuées aux termes du régime peuvent habituellement être exercées en totalité après trois ans et viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux termes des régimes de remplacement antérieurs de la société remplaçante ou de la société affiliée viennent à échéance au plus tard dix ans après la date d'attribution. Des droits alternatifs à la plus-value des actions (« DAPVA ») sont rattachés à toutes les options sur actions attribuées après le 31 décembre 2003 (voir la note 19).

#### *Régime d'EnCana*

Aux termes d'un régime d'options sur actions, certains salariés clés peuvent se voir attribuer des options sur actions ordinaires d'EnCana. Les options sur actions attribuées à compter du 4 novembre 1999 peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution. Par ailleurs, certaines options sur actions attribuées depuis 2007 sont liées au rendement. Les options sur actions liées au rendement sont acquises et expirent selon les mêmes conditions, notamment en ce qui concerne les états de service, que les options sous-jacentes, et l'acquisition des droits dépend de l'atteinte par EnCana de cibles de rendement prescrites par rapport à des mesures clés déterminées au préalable (voir la note 19).

#### *Régime de remplacement de Canadien Pacifique Limitée*

Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), ancienne société mère d'EnCana, survenue en 2001, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par la Société conformément aux dispositions du régime d'options sur actions de CPL. Aux termes de ce régime, des options sur actions ordinaires de CPL étaient attribuées à certains salariés clés à un prix égal ou supérieur à leur valeur de marché à la date d'attribution. Les options viennent à échéance dix ans après la date d'attribution et elles peuvent toutes être exercées.

Les tableaux qui suivent résument l'information relative aux options sur actions ordinaires non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions :

31 décembre	2008		2007		2006	
	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
En cours au début de l'exercice	3,4	21,82	11,8	23,17	20,7	23,36
Exercées	(2,9)	23,68	(8,3)	23,73	(8,6)	23,60
Éteintes	-	-	(0,1)	22,53	(0,3)	23,80
En cours à la fin de l'exercice	0,5	11,62	3,4	21,82	11,8	23,17
Exercables à la fin de l'exercice	0,5	11,62	3,4	21,82	11,8	23,17

31 décembre 2008	Options en cours			Options exercables	
	Nombre d'options en cours (en millions)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre d'options en cours (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
11,00 à 14,50	0,5	0,9	11,62	0,5	11,62

Au 31 décembre 2008, 16,5 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission aux termes des régimes d'options sur actions (12,2 millions pour 2007; 20,7 millions pour 2006).

Au 31 décembre 2007, le solde figurant dans le surplus d'apport avait trait aux programmes de rémunération à base d'actions.

#### NOTE 18. Structure du capital

La structure du capital de la Société se compose des capitaux propres et de la dette à long terme. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont les suivants :

- i) maintenir une souplesse financière afin de préserver l'accès d'EnCana aux marchés financiers et la capacité de celle-ci à remplir ses obligations financières;
- ii) financer la croissance générée à l'interne et les acquisitions potentielles.

La Société surveille la structure de son capital et ses besoins de financement à court terme à l'aide de ratios financiers non conformes aux PCGR, soit le ratio dette/capitaux permanents et le ratio dette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »). Ces ratios sont utilisés pour gérer la dette globale de la Société en tant que mesures de sa solidité financière générale.

Afin de présenter une mesure plus prudente de sa liquidité, la Société a modifié comme suit le calcul de ces ratios : le ratio dette nette/capitaux permanents a été remplacé par le ratio dette/capitaux permanents, et le ratio dette nette/BAIIA ajusté a été remplacé par le ratio dette/BAIIA ajusté. La dette est définie comme comprenant les parties à court et à long terme de la dette à long terme. Antérieurement, la dette nette était définie comme étant la dette à long terme, majorée de la différence entre le passif à court terme et l'actif à court terme. La Société estime que cette présentation facilite les comparaisons entre les périodes, car elle exclut les effets, sur le fonds de roulement, des gains et pertes latents comptabilisés au titre de l'évaluation à la valeur de marché.

EnCana vise un ratio dette/capitaux permanents se situant entre 30 % et 40 %. Au 31 décembre 2008, le ratio dette/capitaux permanents d'EnCana s'établissait à 28 % (32 % au 31 décembre 2007), calculé comme suit :

31 décembre	2008	2007
Dette	9 005 \$	9 543 \$
Total des capitaux propres	22 974	20 704
Total des capitaux permanents	31 979 \$	30 247 \$
<b>Ratio dette/capitaux permanents</b>	<b>28 %</b>	<b>32 %</b>

Compte non tenu de la modification du calcul décrite ci-dessus, le ratio dette nette/capitaux permanents d'EnCana se serait établi à 23 % au 31 décembre 2008 (34 % au 31 décembre 2007).

EnCana vise un ratio dette/BAIIA ajusté se situant entre 1,0 et 2,0 x. Au 31 décembre 2008, le ratio dette/BAIIA ajusté était de 0,7 x (1,1 x au 31 décembre 2007; 0,7 x au 31 décembre 2006), calculé comme suit sur une période de douze mois :

31 décembre	2008	2007	2006
Dette	9 005 \$	9 543 \$	6 834 \$
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	5 944	3 884	5 051
Ajouter (déduire) :			
Intérêts, montant net	586	428	396
Charge d'impôts sur les bénéfices	2 633	937	1 892
Amortissement et épuisement	4 223	3 816	3 112
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	79	64	50
Perte (gain) de change, montant net	423	(164)	14
(Gain) perte à la cession de participations	(140)	(65)	(323)
BAIIA ajusté	13 748 \$	8 900 \$	10 192 \$
<b>Ratio dette/BAIIA ajusté</b>	<b>0,7 x</b>	<b>1,1 x</b>	<b>0,7 x</b>

Compte non tenu de la modification du calcul décrite ci-dessus, le ratio dette nette/BAIIA ajusté se serait établi à 0,5 x au 31 décembre 2008 (1,2 x au 31 décembre 2007; 0,6 x au 31 décembre 2006).

EnCana a pour pratique depuis longtemps de gérer son capital et d'apporter des ajustements en fonction des conditions du marché afin de maintenir une souplesse financière tout en atteignant les objectifs énoncés précédemment. Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société peut modifier ses dépenses en immobilisations et les dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions pour les annuler aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou rembourser la dette existante.

Les objectifs de gestion du capital, les critères d'évaluation et les cibles de la Société sont demeurés inchangés au cours des périodes présentées, sauf pour ce qui est des modifications décrites précédemment. EnCana est assujettie à certaines clauses restrictives aux termes de ses ententes de facilités de crédit et elle se conforme à l'ensemble de ces clauses restrictives.

## NOTE 19. Régimes de rémunération

### A) Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre à ses salariés des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées procurant des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »).

La Société est tenue de fournir une évaluation actuarielle de ses régimes de retraite aux autorités de réglementation provinciales tous les trois ans au moins. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de la Société est datée du 31 décembre 2005 et la Société est tenue de déposer au plus tard le 30 juin 2009 une évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2008.

Les tableaux qui suivent présentent certaines informations à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées et d'AAPE établies en fonction des estimations actuarielles en date du 31 décembre 2008 :

#### Obligation au titre des prestations constituées

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	357 \$	308 \$	53 \$	45 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7	8	8	8
Charge d'intérêts	18	16	3	3
Prestations versées	(17)	(17)	(1)	(1)
Perte actuarielle (gain)	(36)	(14)	(3)	(5)
Cotisations	1	1	-	-
(Gain) perte de change	(67)	55	(5)	3
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	263 \$	357 \$	55 \$	53 \$

#### Actifs des régimes

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	355 \$	304 \$	- \$	- \$
Gain (perte) de rendement réel des actifs des régimes	(53)	5	-	-
Cotisations de l'employeur	8	8	-	-
Cotisations des salariés	1	1	-	-
Prestations versées	(17)	(17)	-	-
Gain (perte) de change	(61)	54	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	233 \$	355 \$	- \$	- \$

#### Actif (passif) au titre des prestations constituées

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Situation de capitalisation – (Insuffisance) de l'obligation au titre des prestations sur les actifs des régimes	(30) \$	(2) \$	(55) \$	(53) \$
Montants non comptabilisés :				
Perte actuarielle nette non amortie (gain)	74	59	(5)	(3)
Coût des services passés non amorti	4	6	1	1
Actif (passif) transitoire net	-	(3)	10	12
Actif (passif) au titre des prestations constituées	48 \$	60 \$	(49) \$	(43) \$

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Coût des prestations payées d'avance	48 \$	60 \$	- \$	- \$
Coût des prestations à payer	-	-	(49)	(43)
Montant net constaté	48 \$	60 \$	(49) \$	(43) \$

Les régimes d'AAPE offerts par la Société sont financés en fonction des besoins.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la Société pour établir les obligations au titre des prestations sont les suivantes :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Taux d'actualisation	6,25 %	5,25 %	6,25 %	5,50 %
Taux de croissance de la rémunération	4,16 %	4,28 %	6,00 %	5,77 %

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la Société pour établir la charge périodique sont les suivantes :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2008	2007	2008	2007
Taux d'actualisation	5,25 %	5,00 %	5,50 %	5,38 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes :				
Régimes de retraite agréés	6,75 %	6,75 %	s.o.	s.o.
Régimes de retraite complémentaires	3,375 %	3,375 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,28 %	4,34 %	6,00 %	5,77 %

La charge périodique au titre des régimes s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 \$	8 \$	9 \$	8 \$	8 \$	7 \$
Charge d'intérêts	18	16	15	3	3	2
(Gain) perte de rendement réel des actifs des régimes	53	(5)	(27)	-	-	-
Perte actuarielle (gain) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(36)	(14)	6	(3)	(5)	(2)
Différence entre le montant réel et : le rendement prévu des actifs des régimes	(72)	(14)	11	-	-	-
le montant constaté du gain actuariel (de la perte)	40	18	-	3	5	2
Différence entre l'amortissement du coût des services passés et le montant réel des modifications apportées aux régimes	2	2	2	-	-	-
Amortissement de l'actif (l'obligation) transitoire	(3)	(3)	(3)	1	1	2
Charges au titre des régimes à prestations déterminées	9 \$	8 \$	13 \$	12 \$	12 \$	11 \$
Charges au titre des régimes à cotisations déterminées	44 \$	34 \$	28 \$	- \$	- \$	- \$
Charge totale au titre des régimes	53 \$	42 \$	41 \$	12 \$	12 \$	11 \$

La durée résiduelle moyenne de service des salariés en activité couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de cinq ans. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes d'AAPE est de 11 ans.

Les taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé s'établissent comme suit :

31 décembre	2008	2007
Taux tendanciel du coût des soins de santé pour le prochain exercice	<b>9,50 %</b>	10,50 %
Taux vers lequel le taux tendanciel tend progressivement	<b>5,00 %</b>	5,00 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel devrait se stabiliser	<b>2017</b>	2016

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence sur les montants présentés pour les régimes d'AAPE. Une variation de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé aurait les effets suivants :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Incidence sur le total du coût des prestations au titre des services rendus et de la charge d'intérêts	1 \$	(1) \$
Incidence sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5 \$	(4) \$

La répartition des actifs des régimes de retraite de la Société s'établit comme suit :

Catégorie d'actif	Répartition cible en %		% des actifs du régime aux 31 décembre		Taux de rendement prévu à long terme
	Normal	Fourchette	2008	2007	
Actions canadiennes	35	25-45	<b>34</b>	39	
Actions étrangères	30	20-40	<b>25</b>	27	
Obligations	30	20-40	<b>33</b>	27	
Placements immobiliers et autres	5	0-20	<b>8</b>	7	
Total	100		<b>100</b>	100	6,75 %

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. La politique en matière de répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation des régimes à un niveau de risque approprié, en tenant compte de la sécurité des actifs et de la volatilité possible du rendement sur le marché ainsi que de l'incidence connexe sur les exigences en matière de cotisations et la charge de retraite. Il est prévu que le rendement à long terme atteigne ou dépasse le rendement d'un indice repère constitué de placements passifs dans des indices boursiers pertinents. Le régime de retraite complémentaire est capitalisé par l'entremise d'une convention de retraite et est assujéti aux règlements applicables de l'Agence du revenu du Canada.

La répartition des actifs est assujéti à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

Les cotisations de la Société aux régimes de retraite sont fonction des résultats de l'évaluation actuarielle et de l'orientation donnée par le comité des ressources humaines et de la rémunération. Les cotisations des participants aux régimes de retraite et d'AAPE se sont établies à 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (1 M\$ pour 2007; 1 M\$ pour 2006).

Les paiements futurs estimatifs au titre des régimes de retraite et d'AAPE s'établissent comme suit :

	Prestations de retraite	AAPE
2009	17 \$	2 \$
2010	18	2
2011	19	3
2012	20	3
2013	21	4
2014 à 2018	120	28
<b>Total</b>	<b>215 \$</b>	<b>42 \$</b>

## B) Droits alternatifs à la plus-value des actions

Depuis le 31 décembre 2003, toutes les options visant l'achat d'actions ordinaires émises dans le cadre des régimes d'options sur actions décrits à la note 17 sont assorties d'un DAPVA. Aux termes du DAPVA, le porteur de l'option, plutôt que d'exercer l'option, a le droit de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DAPVA, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles de l'option sur actions sous-jacente.

Le tableau qui suit présente un sommaire des principales informations relatives aux DAPVA :

31 décembre	2008		2007	
	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	18 854 141	48,44	17 276 191	44,99
Attribués	4 420 272	70,11	4 814 338	57,70
DPVA exercés	(3 173 443)	43,68	(2 020 357)	41,20
Options exercées	(82 936)	42,00	(12 235)	35,04
Éteints	(606 095)	55,27	(1 203 796)	50,02
En cours à la fin de l'exercice	19 411 939	53,97	18 854 141	48,44
Exercçables à la fin de l'exercice	8 452 111	46,45	5 267 550	43,18

31 décembre 2008	DAPVA en cours			Options exercçables assorties d'un DAPVA	
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	Nombre de DAPVA	Durée contrac- tuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DAPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
20,00 à 29,99	156 873	0,37	27,66	156 873	27,66
30,00 à 39,99	2 790 012	1,12	38,22	2 789 912	38,22
40,00 à 49,99	6 904 479	2,12	48,17	3 652 139	48,10
50,00 à 59,99	4 442 058	2,90	55,92	1 536 897	55,73
60,00 à 69,99	4 548 147	3,94	68,24	302 205	63,99
70,00 à 79,99	355 420	4,37	74,13	14 085	70,14
80,00 à 89,99	128 650	4,41	85,50	-	-
90,00 à 99,99	86 300	4,45	92,94	-	-
	19 411 939	2,63	53,97	8 452 111	46,45

Pour l'exercice, la Société a comptabilisé une réduction des coûts de rémunération de 47 M\$ relativement aux DAPVA en cours (comptabilisation de coûts de rémunération de 225 M\$ pour 2007 et de 52 M\$ pour 2006).

### C) Droits alternatifs à la plus-value d'actions liés au rendement

En 2007, EnCana a commencé à attribuer, aux termes du régime d'options sur actions des salariés existant, des droits alternatifs à la plus-value d'actions liés au rendement (« DAPVAR ») qui permettent aux salariés de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DAPVAR, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles de l'option sur actions sous-jacente. L'acquisition des droits est également fonction de l'atteinte, par EnCana, des objectifs de rendement établis en fonction de mesures clés définies au préalable. Les DAPVAR qui ne sont pas acquis pendant la période de validité des droits sont éteints.

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DAPVAR :

31 décembre	2008		2007	
	DAPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DAPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	6 930 925	56,09	-	-
Attribués	7 058 538	69,40	7 275 575	56,09
DPVA exercés	(287 299)	56,09	-	-
Options exercées	(5 123)	56,09	-	-
Éteints	(717 316)	59,65	(344 650)	56,09
En cours à la fin de l'exercice	12 979 725	63,13	6 930 925	56,09
Exerçables à la fin de l'exercice	1 461 276	56,09	-	-

31 décembre 2008	DAPVAR en cours			DAPVAR exerçables	
	Nombre de DAPVAR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DAPVAR	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
50,00 à 59,99	6 113 087	3,08	56,09	1 461 276	56,09
60,00 à 69,99	6 866 638	4,08	69,40	-	-
	12 979 725	3,55	63,13	1 461 276	56,09

Au cours de l'exercice, EnCana a constaté une charge de rémunération de 6 M\$ (21 M\$ en 2007) au titre des DAPVAR en cours.

### D) Droits à la plus-value des actions

La Société offre un programme en vertu duquel les salariés clés peuvent se voir attribuer des droits à la plus-value des actions (« DPVA ») qui leur permettent de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice du droit. Les DPVA attribués au cours de 2008 peuvent être exercés à raison de 30 % du nombre de droits attribués après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Ces droits sont pleinement exerçables après trois ans et ils viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution.

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations relatives aux DPVA :

31 décembre	2008		2007		
	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>					
En cours au début de l'exercice	-	-	-	-	
Attribués	1 314 115	72,07	-	-	
Éteints	(29 050)	69,42	-	-	
En cours à la fin de l'exercice	1 285 065	72,13	-	-	
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-	
<b>Droits libellés en dollars américains (en dollars US)</b>					
En cours au début de l'exercice	-	-	2 088	14,21	
Exercés	-	-	(2 088)	14,21	
En cours à la fin de l'exercice	-	-	-	-	
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-	
<b>31 décembre 2008</b>					
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	DPVA en cours			DPVA exerçables	
	Nombre de DPVA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
40,00 à 49,99	20 400	4,79	45,74	-	-
50,00 à 59,99	28 800	4,81	57,79	-	-
60,00 à 69,99	815 065	4,09	69,37	-	-
70,00 à 79,99	260 550	4,65	73,40	-	-
80,00 à 89,99	87 150	4,44	87,05	-	-
90,00 à 99,99	73 100	4,42	93,65	-	-
	1 285 065	4,16	72,13	-	-

Pour l'exercice, la Société n'a comptabilisé aucun coût de rémunération relativement aux DPVA en cours (néant pour 2007; réduction de 1 M\$ des coûts de rémunération pour 2006).

#### E) Droits à la plus-value des actions liés au rendement (« DPVAR »)

En 2008, EnCana a attribué à certains salariés des droits à la plus-value des actions liés au rendement (« DPVAR ») qui leur permettent de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DPVAR, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles des DPVA. L'acquisition des droits est également fonction de l'atteinte, par EnCana, des objectifs de rendement établis en fonction de mesures clés définies au préalable. Les DPVAR qui ne sont pas acquis pendant la période de validité des droits sont éteints.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information relative aux DVAR :

31 décembre	2008		2007	
	DVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	-	-	-	-
Attribués	1 677 030	69,40	-	-
Éteints	(56 100)	69,40	-	-
En cours à la fin de l'exercice	1 620 930	69,40	-	-
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-

  

31 décembre 2008	DVAR en cours			DVAR exerçables	
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	Nombre de DVAR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DVAR	Prix d'exercice moyen pondéré
		60,00 à 69,99	1 620 930		4,08

Pour l'exercice, la Société n'a comptabilisé aucun coût de rémunération relativement aux DVAR en cours (néant pour 2007).

#### F) Droits différés à la valeur d'actions (« DDVA »)

La Société offre un programme en vertu duquel les administrateurs et certains salariés clés reçoivent des droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la Société. Les DDVA attribués aux administrateurs sont acquis immédiatement et ils viennent à échéance le 15 décembre de l'année suivant la démission de l'administrateur ou la cessation d'emploi du salarié.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux DDVA :

31 décembre	2008		2007	
	DDVA en cours		DDVA en cours	
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	589 174		866 577	
Attribués	85 792		79 168	
Droits tenant lieu de dividendes	15 883		9 314	
Rachetés	(34 008)		(365 885)	
En cours à la fin de l'exercice	656 841		589 174	

Pour l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 2 M\$ relativement aux DDVA en cours (14 M\$ pour 2007; 5 M\$ pour 2006).

#### G) Droits à la valeur d'actions liés au rendement (« DVAR »)

Des droits à la valeur d'actions liés au rendement (« DVAR ») attribués en 2003, 2004 et 2005 permettent à leurs porteurs de recevoir, au moment de l'acquisition des droits, une action ordinaire d'EnCana ou un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à la valeur de une action ordinaire d'EnCana, selon les modalités des DVAR attribués. Les DVAR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution. Si le rendement d'EnCana est égal ou supérieur à un niveau spécifié par rapport à un groupe de référence prédéterminé, les paiements s'établissent entre une demie et deux fois le DVAR. Au 31 décembre 2008, il n'y avait aucun DVAR en cours.

Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2003 ont été effectués en trésorerie, à hauteur de 75 % du nombre de DVAR attribués. Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2004 ont été effectués en actions ordinaires, à hauteur de 100 % du nombre de DVAR attribués. Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2005 ont été effectués en actions ordinaires, à hauteur de 125 % du nombre de DVAR attribués.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux DVAR :

31 décembre	2008		2007	
	DVAR en cours	Prix moyen de l'action	DVAR en cours	Prix moyen de l'action
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	1 685 036	38,79	4 766 329	31,24
Attribués	408 686	70,77	23 097	62,84
Distribués	(2 042 541)	45,34	(2 937 491)	26,98
Éteints	(51 181)	38,32	(166 899)	34,38
En cours à la fin de l'exercice	-	-	1 685 036	38,79

Pour l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DVAR en cours (43 M\$ pour 2007; 27 M\$ pour 2006).

## NOTE 20. Instruments financiers et gestion des risques

Les actifs et les passifs financiers d'EnCana comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les produits à recevoir, les comptes créditeurs et les charges à payer, les effets à recevoir et à payer liés à l'apport à la coentreprise, les actifs et passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La juste valeur des actifs et des passifs financiers, un sommaire de l'information relative aux positions de gestion des risques ainsi qu'une analyse des risques associés aux actifs et passifs financiers sont présentés ci-après.

### A) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En raison de leur échéance rapprochée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et produits à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer ont une juste valeur qui se rapproche de leur valeur comptable.

Les effets à recevoir et l'effet à payer liés à l'apport à la coentreprise ont une juste valeur qui se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature particulière de ces instruments relativement à l'établissement de la coentreprise d'activités pétrolières intégrées. Voir la note 11 pour de plus amples renseignements concernant ces effets.

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, établie selon la méthode de l'évaluation à la valeur de marché en ayant recours aux cours du marché ou, en l'absence de cours du marché, aux indications et prévisions relatives aux marchés émanant de tiers.

La dette à long terme est comptabilisée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché, lorsqu'ils étaient disponibles, ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital selon les taux d'intérêt estimatifs qui devraient s'appliquer à la Société à la fin de l'exercice.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des actifs et des passifs financiers :

31 décembre	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
Détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	383 \$	383 \$	553 \$	553 \$
Actifs liés à la gestion des risques*	3 052	3 052	403	403
Prêts et créances :				
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 568	1 568	2 381	2 381
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise*	3 147	3 147	3 444	3 444
<b>Passifs financiers</b>				
Détenus à des fins de transaction :				
Passifs liés à la gestion des risques*	50 \$	50 \$	236 \$	236 \$
Autres passifs financiers :				
Comptes créditeurs et charges à payer	2 871	2 871	3 982	3 982
Dettes à long terme*	9 005	8 242	9 543	9 763
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise*	3 163	3 163	3 451	3 451

\* Comprend la partie à court terme.

## B) Actifs et passifs liés à la gestion des risques

### Position nette de gestion des risques

31 décembre	2008	2007
<b>Gestion des risques</b>		
Actif à court terme	2 818 \$	385 \$
Actif à long terme	234	18
	<b>3 052</b>	<b>403</b>
<b>Gestion des risques</b>		
Passif à court terme	43	207
Passif à long terme	7	29
	<b>50</b>	<b>236</b>
<b>Actif (passif) net lié à la gestion des risques</b>	<b>3 002 \$</b>	<b>167 \$</b>

### Sommaire des positions de gestion des risques non dénouées

31 décembre	2008			2007		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
<b>Prix des marchandises</b>						
Gaz naturel	2 941 \$	10 \$	2 931 \$	375 \$	29 \$	346 \$
Pétrole brut	92	40	52	6	205	(199)
Électricité	19	-	19	19	-	19
Taux d'intérêt	-	-	-	2	-	2
Crédit	-	-	-	1	2	(1)
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>3 052 \$</b>	<b>50 \$</b>	<b>3 002 \$</b>	<b>403 \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>167 \$</b>

### Méthodes de calcul de la juste valeur nette des positions de gestion des risques non dénouées

31 décembre	2008	2007
Prix cotés sur un marché actif	2 055 \$	105 \$
Prix selon les données observables ou corroborées sur le marché	947	62
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>3 002 \$</b>	<b>167 \$</b>

Les prix cotés sur un marché actif correspondent à la juste valeur des contrats évalués selon les cours publiés sur un marché actif. Les prix selon les données observables ou corroborées sur le marché correspondent à la juste valeur des contrats évalués en partie selon les cours sur un marché actif et en partie à l'aide de données observables et corroborées sur le marché.

### Juste valeur nette des positions sur le prix des marchandises au 31 décembre 2008

	Volume de référence	Échéance	Prix moyen	Juste valeur
<b>Contrats sur le gaz naturel</b>				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe sur la NYMEX	1 648 Mpi <sup>3</sup> /jour	2009	9,28 \$ US/kpi <sup>3</sup>	1 981 \$
Prix fixe sur la NYMEX	35 Mpi <sup>3</sup> /jour	2010	9,21 \$ US/kpi <sup>3</sup>	23
Options achetées				
Options d'achat à la NYMEX	(150) Mpi <sup>3</sup> /jour	2009	11,67 \$ US/kpi <sup>3</sup>	(22)
Options de vente à la NYMEX	516 Mpi <sup>3</sup> /jour	2009	9,10 \$ US/kpi <sup>3</sup>	536
Contrats sur base				
Canada	71 Mpi <sup>3</sup> /jour	2009		-
États-Unis	917 Mpi <sup>3</sup> /jour	2009		111
Canada et États-Unis*		2010-2013		193
				2 822
Autres positions sur instruments financiers**				(1)
Gain latent total sur les contrats financiers				2 821
Primes versées sur des options non échues				110
Juste valeur des positions sur le gaz naturel				2 931 \$
<b>Contrats sur le pétrole brut***</b>				
Juste valeur de la position sur le pétrole brut				52 \$
<b>Contrats d'achat d'électricité</b>				
Juste valeur de la position sur électricité				19 \$

\* EnCana a conclu des swaps pour se protéger contre l'augmentation des écarts entre le prix du gaz naturel dans les zones de production, notamment le Canada, les Rocheuses aux États-Unis et le Texas, et aux divers points de vente. Les prix de ces swaps de référence sont établis à partir des prix fixes et des prix de référence exprimés en pourcentage du prix à la NYMEX.

\*\* Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes de gestion de la production de la Société.

\*\*\* Les positions sur instruments financiers liés au pétrole brut font partie des activités courantes de gestion de la production et du condensat de la Société et de sa quote-part des positions sur le raffinage en aval.

### Incidence sur le bénéfice net des gains (pertes) réalisés et latents sur les positions de gestion des risques

Exercices terminés les 31 décembre	Gain réalisé (perte)		
	2008	2007	2006
Produits, déduction faite des redevances	(309) \$	1 601 \$	393 \$
Charges d'exploitation et autres charges	28	3	5
Gain (perte) sur la gestion des risques – Activités poursuivies	(281)	1 604	398
Gain (perte) sur la gestion des risques – Activités abandonnées	-	-	12
	(281) \$	1 604 \$	410 \$
Exercices terminés les 31 décembre	Gain latent (perte)		
	2008	2007	2006
Produits, déduction faite des redevances	2 717 \$	(1 239) \$	2 050 \$
Charges d'exploitation et autres charges	12	4	10
Gain (perte) sur la gestion des risques – Activités poursuivies	2 729	(1 235)	2 060
Gain (perte) sur la gestion des risques – Activités abandonnées	-	-	20
	2 729 \$	(1 235) \$	2 080 \$

## Rapprochement des positions de gestion des risques non dénouées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008

	2008		2007	2006
	Juste valeur	Total des gains latents (pertes)	Total des gains latents (pertes)	Total des gains latents (pertes)
Juste valeur des contrats au début de l'exercice	167 \$			
Variation de la juste valeur des contrats en cours au début de l'exercice et des contrats entrés en vigueur au cours de l'exercice	2 448	2 448 \$	353 \$	2 466 \$
Juste valeur des contrats en cours au moment de la transition et échus durant l'exercice	-	-	16	24
Gain (perte) de change sur des contrats libellés en dollars canadiens	(4)	-	-	-
Juste valeur des contrats réalisés durant l'exercice	281	281	(1 604)	(410)
Juste valeur des contrats en cours	2 892 \$	2 729 \$	(1 235) \$	2 080 \$
Primes versées sur les options non échues	110			
Juste valeur des contrats et des primes versées à la fin de l'exercice	3 002 \$			

### Sensibilité au prix des marchandises

Le tableau qui suit donne un aperçu de la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de la Société aux variations du prix des marchandises, lorsque toutes les autres variables demeurent constantes. La Société estime qu'une volatilité de 10 % est une mesure raisonnable pour évaluer l'incidence potentielle des variations du prix des marchandises. Au 31 décembre 2008, les variations du prix des marchandises auraient pu entraîner des gains latents (pertes) susceptibles d'influer sur le bénéfice net comme suit :

	Variation favorable de 10 %	Variation défavorable de 10 %
Prix du gaz naturel	424 \$	(418) \$
Prix du pétrole brut	7	(7)
Prix de l'électricité	9	(9)

### C) Risques associés aux actifs et aux passifs financiers

La Société est exposée à des risques financiers découlant de ses actifs et de ses passifs financiers. Les risques financiers comprennent le risque de marché (notamment en ce qui concerne le prix des marchandises ainsi que les taux de change et d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et des passifs financiers peuvent fluctuer en raison des variations des prix du marché et de l'exposition aux risques de crédit et de liquidité.

#### Risque lié au prix des marchandises

Le risque lié au prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations du prix futur des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et des passifs financiers. Afin d'atténuer son exposition au risque lié au prix des marchandises, la Société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés. Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration. La Société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Gaz naturel – Afin d'atténuer le risque lié au prix du gaz naturel, la Société a conclu des contrats d'options et des swaps qui permettent de fixer les prix NYMEX. Pour se protéger contre l'élargissement des écarts de prix du gaz naturel dans diverses régions de production, EnCana a conclu des swaps visant à gérer ces écarts entre les régions de production et divers points de vente.

Pétrole brut – La Société a atténué son exposition au risque lié au prix de son approvisionnement en condensat au moyen de swaps de prix fixes.

Électricité – La société a conclu deux contrats d'instruments dérivés libellés en dollars canadiens pour gérer les coûts de sa consommation d'électricité. Ces contrats d'une durée de 11 ans sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte. Pour gérer le risque de crédit, le portefeuille des créances de la Société est régi par des politiques de crédit approuvées par le conseil d'administration et les pratiques en matière de crédit permettent de limiter les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties. Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une cote de solvabilité élevée. Une part substantielle des comptes débiteurs de la Société se compose de créances sur des clients du secteur du pétrole et du gaz naturel qui sont exposées aux risques de crédit normaux du secteur. Au 31 décembre 2008, plus de 95 % de l'exposition au risque de crédit associé aux comptes débiteurs et aux instruments financiers dérivés d'EnCana visent des contreparties ayant une cote de solvabilité élevée.

Au 31 décembre 2008, EnCana avait conclu des contrats avec deux contreparties dont la position de règlement nette, prise individuellement, représentait plus de 10 % de la juste valeur des contrats d'instruments financiers nets qui se trouvaient dans le cours. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et aux produits à recevoir, aux actifs de gestion des risques et à l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise correspond à la valeur comptable totale de ces éléments.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont dus. La Société gère son risque de liquidité au moyen de la gestion de la trésorerie et de la dette. Comme il est mentionné à la note 18, EnCana vise un ratio dette/capitaux permanents se situant entre 30 % et 40 %, et un ratio dette/BAIIA ajusté se situant entre 1,0 et 2,0 x, afin de gérer la dette globale de la Société.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, la Société a accès à un vaste éventail de sources de financement à des taux concurrentiels, que ce soit au moyen d'effets de trésorerie ou par l'intermédiaire des marchés financiers et des banques. Au 31 décembre 2008, EnCana avait à sa disposition des facilités de crédit bancaires engagées et inutilisées de 2,6 G\$ et avait déposé, sans les utiliser, des prospectus préalables l'autorisant à émettre des titres d'un montant maximal de 5,0 G\$, sous réserve des conditions du marché. La Société est d'avis que les facilités de crédit à sa disposition seront suffisantes pour répondre à ses besoins prévisibles en matière de financement.

EnCana maintient une cote de crédit de première qualité sur sa dette non garantie de premier rang. Le 12 mai 2008, à la suite de l'annonce de la réorganisation projetée (voir la note 3), Standard & Poor's Ratings Service a attribué à EnCana la cote A- et l'a placée « sous surveillance pour cause de perception négative », DBRS Limited lui a attribué la cote A (faible) et l'a placée « en examen avec implication évolutive », et Moody's Investors Service lui a attribué la cote Baa2 et a fait passer ses perspectives de « positives » à « stables ».

Le tableau qui suit présente l'échéancier des sorties de fonds liées aux passifs financiers :

	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	2 871 \$	- \$	- \$	- \$	2 871 \$
Passifs liés à la gestion des risques	43	7	-	-	50
Dette à long terme *	727	1 589	3 344	10 392	16 052
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise *	489	978	978	1 588	4 033

\* Capital et intérêts, y compris la partie à court terme.

Les obligations au titre des emprunts à long terme d'EnCana, qui totalisaient 16 052 M\$ au 31 décembre 2008, comprennent une tranche de 1 657 M\$ au titre du capital des obligations liées à des acceptations bancaires, des effets de trésorerie et des emprunts au TIOL. Ces montants sont entièrement assurés et la direction prévoit qu'ils continueront de l'être au moyen de facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme qui ne sont pas assorties de conditions de remboursement pour l'exercice à venir. Les facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme sont entièrement renouvelables pour une période maximale de cinq ans. Compte tenu des dates d'échéance actuelles des facilités de crédit, ces montants sont inclus dans les sorties de fonds de la période allant de 4 à 5 ans. La note 15 contient de plus amples renseignements sur la dette à long terme.

### Risque de change

Le risque de change découle des fluctuations des cours du change qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers de la Société. Comme EnCana exerce ses activités principalement en Amérique du Nord, les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. La monnaie fonctionnelle d'EnCana est le dollar canadien; toutefois, afin de faciliter la comparaison avec d'autres sociétés nord-américaines du secteur du pétrole et du gaz et puisque la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar américain, la Société présente ses résultats en dollars américains. Comme les résultats de la Société tiennent compte de l'incidence des fluctuations des taux de change, l'incidence globale des fluctuations du taux de change ne peut être établie de façon distincte.

Pour atténuer son exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, EnCana conserve un portefeuille d'emprunts libellés en dollars américains et en dollars canadiens.

Comme il est mentionné à la note 9, la perte (le gain) de change d'EnCana comprend principalement les gains et pertes de change latents liés à la conversion de la dette libellée en dollars US et émise au Canada et de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada. Au 31 décembre 2008, la dette libellée en dollars US et émise au Canada d'EnCana s'établissait à 5 350 M\$ (5 421 M\$ au 31 décembre 2007) et l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada s'établissait à 3 147 M\$ (3 444 M\$ au 31 décembre 2007). Au 31 décembre 2008, une variation de 0,01 \$ du taux de change entre les deux monnaies aurait entraîné une perte ou un gain de change de 18 M\$.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers de la Société. La Société atténue son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant un portefeuille d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2008, une variation de un pour cent des taux d'intérêt sur la dette à taux variable aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 12 M\$ (14 M\$ en 2007; 11 M\$ en 2006) du bénéfice net.

## NOTE 21. Renseignements supplémentaires

### A) Montants par action

Le tableau qui suit résume le nombre d'actions ordinaires ayant servi à calculer le résultat par action ordinaire :

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul du résultat de base	750,1	756,8	819,9
Incidence des options sur actions et des autres titres dilutifs	1,7	7,8	16,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul du résultat dilué	751,8	764,6	836,5

### B) Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie des activités poursuivies

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
Comptes débiteurs et produits à recevoir	452 \$	33 \$	3 128 \$
Stocks	222	42	(75)
Comptes créditeurs et charges à payer	(354)	(78)	(260)
Impôts sur les bénéfices à payer	(589)	(5)	550
	<b>(269) \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>3 343 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	89 \$	86 \$	19 \$

### C) Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (activités poursuivies)

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Intérêts versés	771 \$	698 \$	387 \$
Impôts sur les bénéfices versés	1 641 \$	1 423 \$	450 \$

## NOTE 22. Engagements et éventualités

### Engagements

31 décembre 2008	2009	2010	2011	2012	2013	Par la suite	Total
Transport par pipelines	469 \$	492 \$	478 \$	500 \$	477 \$	2 533 \$	4 949 \$
Achats de biens et services	1 061	466	290	227	166	534	2 744
Achats de produits	23	23	20	18	18	43	145
Contrats de location-exploitation*	70	71	120	176	158	2 678	3 273
Engagements relatifs à des dépenses en immobilisations	5	2	104	-	-	38	149
Autres engagements à long terme	15	11	5	1	-	-	32
<b>Total</b>	<b>1 643 \$</b>	<b>1 065 \$</b>	<b>1 017 \$</b>	<b>922 \$</b>	<b>819 \$</b>	<b>5 826 \$</b>	<b>11 292 \$</b>
Ventes de produits	38 \$	39 \$	41 \$	44 \$	45 \$	149 \$	356 \$

\*Les contrats de location-exploitation comprennent des contrats de location visant des immeubles, notamment The Bow (voir la note 5).

De plus, la Société a conclu des engagements liés à son programme de gestion des risques (voir la note 20).

### Éventualités

#### *Actions en justice*

La Société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités, et elle estime avoir constitué une provision suffisante à cet égard.

#### *Activités de courtage d'énergie abandonnées*

Pendant la période écoulée entre 2003 et 2005, EnCana et sa filiale de commercialisation américaine en propriété exclusive indirecte, WD Energy Services Inc. (« WD »), ainsi que d'autres sociétés du secteur de l'énergie ont été nommées parties défenderesses dans plusieurs actions en justice relativement à des ventes de gaz naturel de 1999 à 2002 (dont certaines sont des recours collectifs). Les poursuites contiennent des allégations selon lesquelles les défenderesses auraient participé à un complot avec des concurrents non nommés sur le marché du gaz naturel de la Californie en violation des lois antitrust et des lois sur la concurrence déloyale des États-Unis et de la Californie.

Sans admettre une quelconque responsabilité dans les poursuites, WD a convenu de verser 20,5 M\$ pour régler les recours collectifs intentés devant les tribunaux de la Californie et 2,4 M\$ pour régler le recours collectif porté devant la cour fédérale des États-Unis. Par ailleurs, sans admettre une quelconque responsabilité dans cette affaire, WD a convenu de verser 20 M\$ en règlement du recours déposé par la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») des États-Unis, et 8,2 M\$ en règlement des recours collectifs regroupés déposés devant les tribunaux de New York, dont il a déjà été fait mention. De plus, sans admettre une quelconque responsabilité, WD a convenu de verser 23 M\$ en règlement à un groupe de demandeurs individuels.

L'autre action en justice a été intentée par E. & J. Gallo Winery (« Gallo »). Dans sa plainte, Gallo réclame des dommages-intérêts de plus de 30 M\$. Les montants de dommages-intérêts réclamés pourraient tripler en vertu des lois de la Californie.

La Société et WD comptent opposer une défense vigoureuse à la réclamation restante. La Société ne peut toutefois pas prévoir le dénouement de ces poursuites ou de toute poursuite future à son encontre, ni prévoir si elles aboutiront au versement de dommages-intérêts qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou si d'autres poursuites découleront de ces allégations.

#### *Mise hors service d'immobilisations*

EnCana est responsable de la mise hors service d'immobilisations liées à ses biens pétroliers et gaziers et à ses installations du secteur des activités médianes à la fin de leur durée de vie utile. La Société a constaté un passif de 1 265 M\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

#### *Questions d'ordre fiscal*

Les activités de la Société sont complexes. De plus, les interprétations, les règlements et les lois fiscales dans les diverses administrations dans lesquelles la Société exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, certaines questions d'ordre fiscal sont généralement à l'étude. La Société estime que la charge inscrite à l'égard des impôts est suffisante.

**NOTE 23. Principes comptables généralement reconnus des États-Unis et présentation de l'information financière**

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») qui sont, pour l'essentiel, conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites dans la présente note.

**Rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2008	2007	2006
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada		5 944 \$	3 959 \$	5 652 \$
Déduire :				
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR du Canada		-	75	601
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR du Canada		5 944	3 884	5 051
Augmentation (diminution) du bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis :				
Produits, déduction faite des redevances	A	-	(15)	179
Exploitation	A, Dii)	(46)	3	(15)
Amortissement et épuisement	B, Dii)	(1 755)	86	95
Administration	Dii)	(27)	1	(8)
Intérêts, montant net	A	(3)	(2)	(15)
Rémunération à base d'actions, options	C	2	(5)	-
Charge d'impôts sur les bénéfices	E	695	(204)	(80)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		4 810	3 748	5 207
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		-	75	644
Bénéfice net avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis		4 810	3 823	5 851
Incidence cumulative des changements de méthodes comptables, déduction faite des impôts	Dii)	-	-	(15)
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		4 810 \$	3 823 \$	5 836 \$
Résultat par action ordinaire avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,41 \$	5,05 \$	7,14 \$
Dilué		6,40 \$	5,00 \$	6,99 \$
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,41 \$	5,05 \$	7,12 \$
Dilué		6,40 \$	5,00 \$	6,98 \$

## État consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2008	2007	2006
Produits, déduction faite des redevances	A	30 064 \$	21 431 \$	16 578 \$
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers		478	291	349
Transport et vente		1 704	1 010	1 070
Exploitation	A, Dii)	2 521	2 275	1 670
Produits achetés		11 186	8 583	2 862
Amortissement et épuisement	B, Dii)	5 978	3 730	3 017
Administration	Dii)	500	383	279
Intérêts, montant net	A	589	430	411
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		79	64	50
(Gain) perte de change, montant net		423	(164)	14
Rémunération à base d'actions, options	C	(2)	5	-
(Gain) perte à la cession de participations		(140)	(65)	(323)
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		6 748	4 889	7 179
Charge d'impôts sur les bénéfices	E	1 938	1 141	1 972
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		4 810	3 748	5 207
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		-	75	644
Bénéfice net avant changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis		4 810	3 823	5 851
Incidence cumulative des changements de méthodes comptables, déduction faite des impôts	Dii)	-	-	(15)
<b>Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis</b>		<b>4 810 \$</b>	<b>3 823 \$</b>	<b>5 836 \$</b>

Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,41 \$	4,95 \$	6,35 \$
Dilué		6,40 \$	4,90 \$	6,22 \$
Résultat tiré des activités abandonnées par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		- \$	0,10 \$	0,79 \$
Dilué		- \$	0,10 \$	0,77 \$
Résultat par action ordinaire avant changements des méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,41 \$	5,05 \$	7,14 \$
Dilué		6,40 \$	5,00 \$	6,99 \$
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de méthodes comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,41 \$	5,05 \$	7,12 \$
Dilué		6,40 \$	5,00 \$	6,98 \$

## État consolidé du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2008	2007	2006
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		4 810 \$	3 823 \$	5 836 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A	2	-	4
Écart de conversion	B, Dii), F	(2 217)	1 707	(224)
Régimes de rémunération	F	(12)	1	-
<b>Résultat étendu</b>		<b>2 583 \$</b>	<b>5 531 \$</b>	<b>5 616 \$</b>

### État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2008	2007	2006
Solde au début de l'exercice		3 038 \$	1 330 \$	1 598 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A	2	-	4
Écart de conversion	B, F	(2 217)	1 707	(224)
Régimes de rémunération	Di), F	(12)	1	(48)
Solde à la fin de l'exercice		811 \$	3 038 \$	1 330 \$

### État consolidé des bénéfices non répartis, selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	12 976 \$	11 374 \$	9 327 \$
Bénéfice net	4 810	3 823	5 836
Dividendes sur actions ordinaires	(1 199)	(603)	(304)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(243)	(1 618)	(3 485)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	16 344 \$	12 976 \$	11 374 \$

## Bilan consolidé condensé, selon les PCGR des États-Unis

31 décembre		2008		2007	
	Notes	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis
<b>Actif</b>					
Actif à court terme	<i>Di)</i>	5 602 \$	5 604 \$	4 444 \$	4 446 \$
Immobilisations corporelles (compte tenu de biens non prouvés et de grands projets de mise en valeur de 4 767 \$ et de 3 509 \$ aux 31 décembre 2008 et 2007, respectivement)	<i>B, Di)</i>	59 354	59 313	59 821	59 729
Amortissement cumulé et épuisement		(23 930)	(25 451)	(23 956)	(23 669)
Immobilisations corporelles, montant net (capitalisation du coût entier en ce qui concerne les activités pétrolières et gazières)		35 424	33 862	35 865	36 060
Placements et autres actifs	<i>Di)</i>	727	681	607	557
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise		2 834	2 834	3 147	3 147
Gestion des risques		234	234	18	18
Écart d'acquisition		2 426	2 426	2 893	2 893
		<b>47 247 \$</b>	<b>45 641 \$</b>	<b>46 974 \$</b>	<b>47 121 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passif à court terme	<i>A, Di), ii)</i>	3 894 \$	4 201 \$	6 330 \$	6 574 \$
Dette à long terme		8 755	8 755	8 840	8 840
Autres passifs	<i>A, Di), ii)</i>	576	613	242	277
Effet à payer lié à l'apport à la coentreprise		2 857	2 857	3 163	3 163
Gestion des risques		7	7	29	29
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		1 265	1 265	1 458	1 458
Impôts sur les bénéfices futurs	<i>E</i>	6 919	6 198	6 208	6 172
		<b>24 273</b>	<b>23 896</b>	<b>26 270</b>	<b>26 513</b>
Capital-actions	<i>C</i>				
Actions ordinaires, sans valeur nominale En circulation : 750,4 millions d'actions en 2008; 750,2 millions d'actions en 2007		4 557	4 590	4 479	4 514
Surplus d'apport		-	-	80	80
Bénéfices non répartis		17 584	16 344	13 082	12 976
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<i>A, B, Di), F</i>	833	811	3 063	3 038
		<b>22 974</b>	<b>21 745</b>	<b>20 704</b>	<b>20 608</b>
		<b>47 247 \$</b>	<b>45 641 \$</b>	<b>46 974 \$</b>	<b>47 121 \$</b>

## États consolidés condensés des flux de trésorerie selon les PCGR des États-Unis

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	4 810 \$	3 748 \$	5 207 \$
Amortissement et épuisement	5 978	3 730	3 017
Impôts sur les bénéfices futurs	951	(592)	1 030
Perte latente (gain) sur la gestion des risques	(2 729)	1 251	(2 229)
Perte de change latente (gain)	417	41	-
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	79	64	50
(Gain) perte à la cession de participations	(140)	(65)	(323)
Autres	(8)	97	242
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	-	-	118
Variation nette des autres actifs et passifs	(259)	(16)	138
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	(269)	171	3 343
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	-	-	(2 669)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>8 830 \$</b>	<b>8 429 \$</b>	<b>7 924 \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(7 528) \$</b>	<b>(8 175) \$</b>	<b>(3 333) \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(1 439) \$</b>	<b>(119) \$</b>	<b>(4 294) \$</b>

### Notes :

#### A) Instruments dérivés et opérations de couverture

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Société a adopté, selon les PCGR du Canada, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », suivant lequel les dérivés qui ne sont pas désignés comme des couvertures doivent être comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de la juste valeur des dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent. Selon les dispositions transitoires, tout gain ou toute perte découlant de l'application initiale est reporté et comptabilisé en résultat lorsqu'il est réalisé. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture.

L'adoption du CPN-128, le 1<sup>er</sup> janvier 2004, a donné lieu à la constatation d'une perte reportée de 235 M\$ qui a été comptabilisée en résultat lorsqu'elle a été réalisée. Au 31 décembre 2007, selon les PCGR du Canada, le solde transitoire résiduel avait été intégralement porté au bénéfice net.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133 aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis. Le SFAS 133 exige que tous les instruments dérivés soient inscrits à titre d'actifs ou de passifs à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent, à moins que la Société ne satisfasse à des critères précis en matière de comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis en vertu du SFAS 133. Tout gain ou perte lié à l'adoption du SFAS 133 a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu. Ces soldes transitoires sont comptabilisés en résultat net lorsque les positions sont dénouées.

Les gains latents (les pertes) sur les instruments dérivés se rapportent aux éléments suivants :

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Prix des marchandises (produits, déduction faite des redevances)	2 729 \$	(1 249) \$	2 327 \$
Swaps de taux d'intérêt et de devises (intérêts, montant net)	(3)	(2)	(11)
Total des gains latents (pertes)	2 726 \$	(1 251) \$	2 316 \$
Montant attribué aux activités poursuivies	2 726 \$	(1 251) \$	2 229 \$
Montant attribué aux activités abandonnées	-	-	87
	2 726 \$	(1 251) \$	2 316 \$

En 2008, le reste du solde transitoire inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été comptabilisé en résultat net selon les PCGR des États-Unis.

## B) Capitalisation du coût entier

En vertu des PCGR des États-Unis, un test de dépréciation (plafonnement du coût entier) est appliqué afin de s'assurer que les coûts capitalisés non amortis de chaque centre de coûts ne dépassent pas le total, après les impôts sur les bénéfices, de la valeur actualisée, calculée à un taux d'actualisation de 10 %, du montant net des produits estimatifs futurs calculés en fonction de la valeur estimative de la production future provenant des réserves prouvées selon les prix du pétrole et du gaz à la date du bilan, déduction faite de tous les frais de mise en valeur et de production estimatifs futurs indexés connexes, plus les coûts afférents aux biens non prouvés et non dépréciés. Selon les PCGR des États-Unis, l'amortissement pour épuisement est également calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix du pétrole et du gaz à la date du bilan.

Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation similaire est appliqué, sauf que les flux de trésorerie provenant des réserves prouvées ne sont pas actualisés et que les prix prévus et les frais de mise en valeur et de production futurs sont utilisés pour déterminer s'il y a dépréciation ou non. Toute perte de valeur est évaluée en fonction de la juste valeur des réserves prouvées et probables. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement pour épuisement est également calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs.

Au 31 décembre 2008, les coûts capitalisés par la Société au titre des biens pétroliers et gaziers aux États-Unis excédaient le plafond du coût entier, situation qui s'est traduite par une perte de valeur hors trésorerie de 1,8 G\$ selon les PCGR des États-Unis, laquelle a été imputée à la charge d'amortissement et d'épuisement (1,1 G\$ après impôts). Un amortissement pour épuisement supplémentaire a été comptabilisé pour 2001 et certains exercices antérieurs, au titre de la différence entre le test de plafonnement prescrit selon les PCGR du Canada et celui prescrit par les PCGR des États-Unis. Par conséquent, les coûts capitalisés non amortis assujettis à l'amortissement pour épuisement sont moins élevés selon les PCGR des États-Unis.

Les ajustements au titre des PCGR des États-Unis en ce qui concerne les différences dans le calcul de l'amortissement pour épuisement se traduisent par une diminution de 13,3 M\$ de l'amortissement et épuisement et par une augmentation de 0,8 M\$ de l'écart de conversion (diminution de 85,4 M\$ au titre de l'amortissement et augmentation de 2,9 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2007; diminution de 97 M\$ au titre de l'amortissement et diminution de 1,2 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2006).

## C) Rémunération à base d'actions – restructuration de CPL

En vertu des dispositions de l'interprétation No. 44 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), « Accounting for Certain Transactions Involving Stock Compensation », une charge de rémunération doit être comptabilisée si la valeur intrinsèque des options sur actions n'est pas

exactement la même immédiatement avant et après une restructuration du capital-actions. Dans le cadre de la réorganisation de CPL, la Société a procédé à une restructuration du capital-actions. Par suite de cette réorganisation, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par EnCana, comme il est décrit à la note 17. Par suite de cette opération, les options de remplacement avaient une valeur intrinsèque différente avant et après la restructuration. Les PCGR du Canada n'exigent pas que ces options soient réévaluées.

#### **D) Régimes de rémunération**

##### *i) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi*

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans, an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106, and 132(R) ». Selon le SFAS 158, EnCana est tenue de comptabiliser au bilan la surcapitalisation ou la sous-capitalisation des régimes à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi en tant qu'actif ou que passif. La Société est aussi tenue d'intégrer les changements de la capitalisation dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Société n'est pas tenue d'inscrire la capitalisation de ces régimes au bilan.

##### *ii) Régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs*

En application des PCGR du Canada, les obligations au titre des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs sont comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 123(R), « Share-Based Payment », en utilisant la méthode prospective modifiée. Le SFAS 123(R) ne permet pas l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque pour la comptabilisation des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs. Ces régimes, y compris les droits alternatifs à la plus-value des actions, les droits alternatifs à la plus-value des actions liés au rendement, les droits à la plus-value des actions, les droits à la plus-value des actions liés au rendement et les droits différés à la valeur d'actions, doivent désormais être réévalués à la juste valeur à chaque date de fin d'exercice jusqu'à la date de règlement.

Dans la mesure où la charge de rémunération porte sur des salariés directement associés aux activités d'exploration et de mise en valeur du gaz naturel et du pétrole brut, elle est inscrite à l'actif au titre des immobilisations corporelles. Les montants qui ne sont pas inscrits à l'actif sont comptabilisés à titre de frais d'administration ou de charges d'exploitation. Les ajustements apportés à l'exercice ont eu les incidences suivantes :

- Le montant net des immobilisations corporelles a augmenté de 37,7 M\$ (diminution de 8,4 M\$ pour 2007)
- Le passif à court terme a augmenté de 111,4 M\$ (diminution de 10,8 M\$ pour 2007)
- Les autres passifs ont diminué de 0,5 M\$ (diminution de 2,8 M\$ pour 2007)
- Les autres éléments du résultat étendu ont augmenté de 5,9 M\$ (augmentation de 0,5 M\$ pour 2007)
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 46,1 M\$ (diminution de 3,3 M\$ pour 2007)
- Les frais d'administration ont augmenté de 26,7 M\$ (diminution de 0,5 M\$ pour 2007)
- L'amortissement et épuisement a augmenté de 9,9 M\$ (diminution de 0,9 M\$ pour 2007)

Comme la Société a adopté le SFAS 123(R) en utilisant la méthode prospective modifiée, les données des exercices antérieurs n'ont pas été retraitées.

Selon le SFAS 123(R), en vertu de la méthode prospective modifiée, l'incidence cumulative d'un changement de méthode comptable doit être présentée dans l'état consolidé des résultats de l'exercice considéré. L'incidence cumulative, après impôts, de l'adoption initiale du SFAS 123(R) au 1<sup>er</sup> janvier 2006 est une perte de 15 M\$.

### E) Impôts sur les bénéfices

Selon les PCGR des États-Unis, les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs sont calculés au moyen des taux d'imposition et des modifications législatives en vigueur, alors que les PCGR du Canada permettent l'utilisation des taux d'imposition et des modifications législatives pratiquement en vigueur. En 2007, une modification de la loi de l'impôt au Canada a été pratiquement mise en vigueur pour l'application des PCGR du Canada. Toutefois, cette modification n'était pas considérée comme étant en vigueur au 31 décembre 2007 selon les PCGR des États-Unis. Cette modification n'était toujours pas considérée comme étant en vigueur au 31 décembre 2008 selon les PCGR des États-Unis. Par conséquent, il n'y avait aucune différence en 2008 selon les PCGR des États-Unis (augmentation de 179 M\$ de la charge d'impôts sur les bénéfices pour 2007; néant pour 2006).

Les autres différences sont attribuables aux ajustements des impôts futurs inclus dans le tableau du rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis et dans le bilan consolidé condensé, qui tiennent compte aussi de l'incidence des différences de taux mentionnées ci-dessus, le cas échéant, et de l'incidence fiscale des autres éléments de rapprochement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition effectif :

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices, selon les PCGR des États-Unis	6 748 \$	4 889 \$	7 179 \$
Taux prévu par la loi au Canada	29,7 %	32,3 %	34,7 %
Impôts sur les bénéfices prévus	2 001	1 579	2 491
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	-	-	97
Déduction relative aux ressources au Canada	-	-	(16)
Écarts avec les taux prévus par la loi et autres écarts de taux	12	76	(98)
Incidence des réductions des taux d'imposition	-	(301)	(457)
Quote-part du bénéfice non imposable des activités en aval de la coentreprise	6	(70)	-
Financement international	(309)	(62)	-
(Gains) pertes de change non inclus dans le bénéfice net	49	-	-
Gains (pertes) en capital non imposables	84	(124)	(1)
Autres	95	43	(44)
Impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis	1 938 \$	1 141 \$	1 972 \$
Taux d'imposition effectif	28,7 %	23,3 %	27,5 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

31 décembre	2008	2007
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	4 641 \$	5 340 \$
Écarts temporaires liés à la coentreprise	924	961
Gestion des risques	958	89
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées prospectivement	(66)	(44)
Autres	(259)	(174)
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 198 \$	6 172 \$

## F) Autres éléments du résultat étendu

Le SFAS 158 exige que toute variation de la situation de capitalisation des régimes à prestations déterminées et d'avantages postérieurs à l'emploi soit présentée au bilan et dans l'état du résultat étendu. En 2008, une perte de 12,0 M\$, après impôts, a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu (gain de 1,2 M\$, après impôts, pour 2007), comme l'indique la note D i). Lors de l'adoption du SFAS 158, conformément aux exigences, le solde transitoire de 48 M\$, après impôts, a été inscrit directement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'écart de conversion tient compte de l'incidence du cumul des différences avec les PCGR des États-Unis.

## G) Coentreprise avec ConocoPhillips

Selon les PCGR du Canada, les activités pétrolières intégrées sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Selon les PCGR des États-Unis, les activités de raffinage en aval comprises dans la division Activités pétrolières intégrées doivent être comptabilisées à la valeur de consolidation. Toutefois, la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis offre un allègement selon lequel une société peut choisir de ne pas présenter de rapprochement entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis à l'égard des participations dans des entités sous contrôle conjoint si la coentreprise est contrôlée conjointement par toutes les parties qui détiennent une participation dans l'entité. C'est le cas des activités de raffinage en aval. La comptabilisation à la valeur de consolidation des activités de raffinage en aval n'a aucune incidence sur le bénéfice net ou les bénéfices non répartis d'EnCana. Conformément aux exigences, les informations qui suivent sont fournies pour les activités de raffinage en aval de la coentreprise.

### État des résultats

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (voir la note 5)	(241) \$	1 074 \$
Amortissement et épuisement	(188)	(159)
Autres	19	(5)
Bénéfice net	(410) \$	910 \$

### Bilan

31 décembre	2008	2007
Actif à court terme	321 \$	1 172 \$
Actif à long terme	4 157	3 851
Passif à court terme	422	644
Passif à long terme	35	21

### État des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	118 \$	885 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(519)	(322)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-

## H) État consolidé des flux de trésorerie

Certains éléments présentés comme activités d'investissement ou de financement en vertu des PCGR du Canada doivent être présentés à titre d'activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis. Les impôts versés à la vente d'actifs qui sont présentés au titre des activités d'investissement selon les PCGR du Canada doivent être présentés au titre des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis.

## I) Dividendes déclarés sur actions ordinaires

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006
Dividendes par action	1,60 \$	0,80 \$	0,375 \$

## J) Prises de position récentes en comptabilité

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, EnCana a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 157, « Fair Value Measurements ». Le SFAS 157 fournit une définition générale de la juste valeur, établit un cadre pour les évaluations en juste valeur selon les PCGR des États-Unis et précise les informations supplémentaires à fournir sur les évaluations en juste valeur. Le SFAS 157 s'applique lorsque d'autres prises de position en matière de comptabilité exigent des évaluations en juste valeur et il n'exige pas de nouvelles évaluations en juste valeur. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, EnCana a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans, an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106, and 132(R) ». Cette norme exige aussi qu'EnCana évalue la situation de capitalisation des régimes à la date du bilan. L'adoption de la modification de la date de l'évaluation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

En mai 2008, le FASB a publié le Statement of Financial Accounting Standards No. 162, « The Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles ». Cette norme est entrée en vigueur le 15 novembre 2008, par suite de l'approbation par la SEC des modifications apportées par le Public Company Accounting Oversight Board à la norme AU 411, « The Meaning of Present Fairly in Conformity with Generally Accepted Accounting Principles ». Cette norme vise à améliorer l'information financière en établissant une hiérarchie uniforme aux fins du choix des méthodes comptables à utiliser pour préparer des états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

La Société a évalué les prises de position en comptabilité, nouvelles ou modifiées, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur et elle a déterminé que celles qui sont énumérées ci-dessous pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats et sa situation financière :

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 141(R), « Business Combinations », qui remplace le SFAS 141. Selon cette norme révisée, les actifs et les passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie éventuelle et certaines éventualités acquises doivent être évaluées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. De plus, les coûts liés à l'acquisition et les coûts de restructuration doivent être comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises. L'adoption de cette norme aura une incidence sur le traitement comptable utilisé par EnCana en application des PCGR des États-Unis pour les regroupements d'entreprises effectués après le 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS No. 160, « Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements, an Amendment of ARB No. 51 ». Cette norme exige que les participations sans contrôle dans des filiales soient classées comme un élément distinct des capitaux propres. La norme modifie également la présentation de l'état consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis en exigeant l'intégration dans le bénéfice net des montants attribuables à la fois à la société mère et à la participation sans contrôle et la communication d'informations sur ces montants. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

- À compter du 31 décembre 2009, EnCana sera tenue d'adopter prospectivement les nouvelles exigences relatives aux réserves qui découlent de l'achèvement du projet de la SEC portant sur la modernisation de l'information relative aux activités pétrolières et gazières. Les nouvelles règles contiennent des dispositions qui permettent le recours à de nouvelles technologies pour établir les réserves prouvées s'il a été démontré empiriquement que ces technologies produisent des conclusions fiables quant aux volumes des réserves. De plus, les réserves de pétrole et de gaz seront présentées selon un prix moyen fondé sur la plus récente période de 12 mois plutôt que selon les prix en fin d'exercice. Les nouvelles règles auront une incidence sur l'estimation des réserves utilisée dans le calcul de l'amortissement et de l'épuisement et sur le test de plafonnement pour l'application des PCGR des États-Unis. La Société évalue l'incidence de ces nouvelles règles sur ses états financiers consolidés.